

“LES FILLES DU ROY”

Une tradition dans le Vieux-Montréal...
Repas d'affaires • Table d'hôte
Brunch tous les dimanches

415 rue Bonsecours, Vieux-Montréal • tél. 849-3535



La France « reporte » le Sommet francophone

par Bernard Descôteaux

PARIS — Le gouvernement français, plutôt que de devoir choisir entre son amitié pour le Québec et le Canada, a décidé de reporter à plus tard la convocation d'un Sommet des pays francophones.

Au grand soulagement du gouvernement québécois, le premier ministre français, M. Pierre Mauroy, a clairement indiqué hier que « ce Sommet n'est pas un problème d'actualité pour la France ». Lorsque M. Trudeau a parlé d'un Sommet avant la fin de 1983, ce n'était qu'une proposition », a-t-il dit.

M. Mauroy a apporté ces précisions au début d'une conférence de presse conjointe avec M. René Lé-

vesque, qui, de toute évidence, les avait souhaitées, inquiet et déçu qu'il était des propos tenus la veille par le premier ministre français.

Lundi soir, M. Mauroy avait confirmé en quelques sortes les déclarations du premier ministre Trudeau voulant que Paris ne pose plus de conditions préalables à la présence du Québec. Lors d'un toast à l'occasion du dîner en l'honneur de M. Lévesque, il avait réitéré que les liens privilégiés entre Québec et Paris ne devaient pas porter ombrage aux relations normales de la France avec le Canada.

Il ne fait pas de doute que MM. Mauroy et Lévesque avaient à nouveau discuté de ce sujet au cours de la journée d'hier. Le premier ministre français a déclaré dès le début de

la conférence de presse portant sur la coopération franco-québécoise, qu'il voulait répondre aux interrogations que suscite cette question du Sommet. Ses réponses ont d'ailleurs semblé plaire à M. Lévesque qui, un peu plus tard à une réception donnée à la Délégation du Québec, a assuré que ce troisième voyage en France était « le meilleur voyage » qu'il ait fait dans ce pays.

Il faut comprendre des précisions données hier par M. Mauroy que la France a avant voulu éviter de trancher le problème délicat d'équilibre du triangle Québec-Paris-Ottawa et que la position de la France n'est pas sans nuances. Ainsi, le statut que pourra avoir le Québec dans un éventuel Sommet, qu'il soit de gouver-

Voir page 14: Sommet

L'accord est conclu sur l'aluminerie de Bécancour

PARIS — Le gouvernement québécois et le gouvernement français en sont venus à un accord sur la construction d'une aluminerie de \$1,5 milliard à Bécancour au Québec, à la suite de nouvelles concessions faites par le Québec dans ce dossier.

La conclusion de cet accord a été annoncée hier par les premiers ministres français et québécois à l'occasion d'une conférence de presse pour faire le point sur les perspectives de la coopération franco-québécoise au cours de la prochaine année.

L'accord qui sera signé tôt ce matin à Paris intervient entre d'une part la société nationalisée Pechiney Ugine Kuhlman (PUK) et la Société générale de financement (SGF). Les informations recueillies indi-

quent cependant que pour arracher la signature de cette entente qui posait au gouvernement français certains problèmes sur le plan intérieur, le Québec aurait consenti de nouvelles réductions de tarifs d'électricité accordés pour les cinq premières années de mise en production de l'usine d'une capacité de 230.000 tonnes d'aluminium par année.

PUK est une société qui depuis quelques années était en difficulté financière et dont la réorganisation complète entreprise depuis quelques mois entraîne la fermeture d'installations vétustes et des mises au chômage. La CGT, centrale syndicale qui représente une partie des ouvriers de PUK, a protesté contre le projet de Bécancour qui sera le plus important investissement public

français fait hors de France. Même si PUK s'est départie d'une filiale américaine pour investir au Québec, des ministres de M. Mauroy demeureraient hésitants à donner le feu vert au projet.

La négociation autour de ce projet a été menée par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, arrivé à Paris le 23 juin. Il discutait avec le ministre français de l'Industrie et de la Recherche, M. Laurent Fabius, entouré de hauts fonctionnaires et de dirigeants de la SGF et d'Hydro-Québec dont le président, M. Guy Coulobre.

Les discussions ont porté sur trois problèmes, et d'abord cette question de tarifs d'électricité. Le fait qu'Hydro-Québec soit aux prises avec des

Voir page 14: Accord

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE



Diffuser les innovations

Le vent de l'innovation souffle toujours avec un certain retard au pays, selon le Conseil économique du Canada. L'organisme recommande donc au gouvernement dans une étude rendue publique hier de prendre des mesures pour que soient mieux diffusées dans les régions canadiennes les innovations d'ici et de l'étranger. Page 9



Exporter aux USA

L'industrie québécoise du meuble se donne cinq ans pour s'implanter dans deux régions américaines. Cet objectif a fait l'unanimité hier lors de la première journée de la conférence socio-économique sur l'industrie du meuble, dont les membres tenteront de mettre sur pied un consortium d'exportations au cours des prochains mois. Page 9

Abolir les appels d'offres

Les trois ministres du gouvernement du Québec chargés de préparer une politique de développement de l'industrie québécoise de la bureautique proposent d'abolir la procédure d'appel d'offres afin de favoriser les fabricants d'ici, a appris LE DEVOIR. Cette mesure ne serait pas sans vexer les manufacturiers comme IBM et Burroughs, admet ce comité ministériel. Page 9

Ottawa ne tolérera aucun recul Le programme du «6 et 5» maintenu

par Gilles Lesage

Le programme des 6 et 5% est maintenu. Pour éviter tout recul en ce sens, pour coordonner l'action du fédéral et des provinces, les ministres des Finances se réuniront à Ottawa, mardi prochain, à l'invitation de M. Marc Lalonde.

C'est ce que le premier ministre a fait savoir hier soir dans une allocution de quinze minutes, diffusée par les deux réseaux de télévision de Radio-Canada.

« Nous rechercherons ensemble, a dit

M. Trudeau, les moyens d'employer conjointement le pouvoir de dépenser des gouvernements fédéral et provinciaux pour empêcher que certaines augmentations de prix exagérées, certaines hausses de revenu abusives chez les cadres et certaines ententes salariales excessives, aujourd'hui exceptionnelles, ne deviennent la règle pour l'avenir. »

« Nous commençons à recueillir le fruit de nos efforts », a dit le premier ministre, pour qui le Canada est de nouveau rendu à une croisée des chemins.

« Le gouvernement ne saurait accepter qu'une petite minorité de gens entraîne la vaste majorité des Canadiens vers une reprise des conflits et de l'inflation. Et je suis assuré qu'aucun gouvernement provincial n'est prêt à tolérer pareil recul. »

« Le gouvernement veillera en particulier à ce que les crédits budgétaires réservés aux projets spéciaux de relance pour créer des emplois ne servent pas simplement à gonfler les revenus de

Voir page 14: Programme

Garneau redit NON à la direction du PLQ

par Pierre O'Neill

QUÉBEC — M. Raymond Garneau ne sera pas candidat à la direction du Parti libéral du Québec.

C'est au terme d'un long week-end de réflexion et de consultations que le président de la Banque d'Épargne a décidé de ne pas faire la lutte à l'ancien premier ministre, M. Robert Bourassa.

D'après les confidences recueillies par LE DEVOIR, il en a informé,

lundi soir, les membres de son entourage et les a prévenus du caractère « irrévocable » de sa décision qui doit d'ailleurs faire l'objet d'une déclaration publique dans les prochaines heures. Il avait profité de ces quelques jours de congés pour discuter de son avenir politique avec les membres de sa famille. Il a même tenu une réunion avec un petit groupe de collaborateurs et de conseillers politiques.

La décision de M. Garneau de

poursuivre sa carrière dans les milieux financiers met fin à un long suspense. C'est la troisième fois en quelques mois qu'il rejette l'idée de poser sa candidature. Déjà, en août 1982, il avait convoqué une conférence de presse pour déclarer qu'il n'était pas dans ses intentions d'effectuer un retour en politique, « pas dans un avenir prévisible ». Il ajoutait: « pas avant l'automne 1983 ». C'était juste assez équivoque pour relancer, de

Voir page 14: Garneau

Des affrontements d'une extrême violence reprennent

Les forces d'Arafat en difficulté dans la Bekaa

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Quatre jours après l'expulsion de Yasser Arafat de Syrie, les forces restées fidèles au chef de l'OLP et du Fatah dans la plaine libanaise de la Bekaa sont, depuis lundi soir, l'objet d'attaques d'une extrême violence et semblent dans une position difficile.

Ces combats ont fait, selon un porte-parole des forces loyalistes, 15 morts et 20 blessés dans les rangs des partisans de M. Arafat.

Selon ce porte-parole, ces attaques sont le fait du « groupe Jibril-Abou Moussa » (NDLR: le FPLP-CG pro-libyen d'Ahmed Jibril et les dissidents du Fatah conduits par Abou Moussa), soutenus par les forces libyennes et la Saïka syrienne (organisation palestinienne d'obédience baasiste syrienne).

Ce responsable du Fatah a en outre affirmé que « les forces syriennes continuent d'encercler les positions des

loyalistes dans la Bekaa et entravent leurs mouvements, alors qu'elles offrent soutien et protection aux autres ».

Les assaillants « renforcent leurs concentrations au coeur même des positions syriennes avant de lancer leurs attaques », a encore indiqué le porte-parole, avant d'accuser « certaines parties syriennes bien déterminées » d'être « impliquées de manière évidente dans les attaques dont les forces loyalistes sont la cible ». Il n'a cependant pas dit que les forces syriennes participaient directement aux combats.

Lundi soir et dans la journée d'hier, les dissidents du Fatah ont, selon le porte-parole, lancé plusieurs attaques en direction des positions loyalistes du Fatah et de l'ALP (Armée de libération de la Palestine, réguliers palestiniens) dans la Bekaa, prenant le contrôle de certaines positions.

Les correspondants de presse en

poste dans la région ont confirmé cette offensive des dissidents, indiquant en outre que les loyalistes étaient désormais bloqués aux abords de Chaura, principal noeud routier de la plaine de la Bekaa.

Les correspondants ont également confirmé que les rebelles bénéficiaient du soutien passif des forces syriennes qui, ont-ils d'autre part indiqué, sont en état d'alerte.

La route menant à la frontière syrienne a été fermée durant la nuit, puis rouverte mais demeure dangereuse, ont ajouté les correspondants selon lesquels des chars libyens sont visibles aux côtés des forces dissidentes du Fatah, non loin de la localité de Taanayel.

Ces développements sont intervenus après une accalmie de plusieurs jours au cours de laquelle des efforts diplomatiques paraissaient en cours en vue de rétablir les ponts entre la direction

du Fatah et la Syrie.

Les derniers accrochages dans la Bekaa remontaient en effet à mardi dernier. Yasser Arafat avait alors accusé pour la première fois les forces syriennes d'avoir participé aux combats.

En visite en Algérie, Yasser Arafat compte présider une réunion du comité exécutif de la centrale, à Tunis, dans les deux jours à venir, apprenait-on hier de source palestinienne.

Les partisans d'Arafat ont la majorité au sein du comité de 14 membres et la réunion devrait avoir pour but de prouver que l'OLP fonctionne normalement en dépit de l'expulsion de son président de Damas et du différend avec la Syrie.

Il n'est pas sûr que tous les membres puissent se rendre à Tunis, et dans les milieux arabes on se demande même si la réunion - qui doit faire le point sur la situation politique et militaire - aura effectivement lieu.

Le comité exécutif comprend trois représentants du Fatah, six membres indépendants, deux du Front populaire de libération de la Palestine et un de chacun des trois autres groupes formant l'OLP.

M. Arafat a rencontré hier le président algérien Chadli Benjedid, dont le pays doit jouer un rôle important dans les tentatives de réconciliation entre Syriens et Palestiniens, à qui il a donné sa version des faits.

À Damas, M. Nimr Saleh, mieux connu sous le nom d'Abou Saleh, l'un des deux dirigeants de la rébellion contre Arafat, a déclaré hier que la révolte continuera, et a qualifié le président de l'OLP de « rebelle déviationniste » qui approuve la reconnaissance d'Israël.

« Nous suivrons notre cours et le fusil palestinien continuera d'être brandi pour épurer nos rangs », a-t-il déclaré dans un communiqué qui critique également M. Nayef Haouatmech, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine.

Ces attaques reflètent l'étendue des divisions au sein de l'OLP, qui ne se limitent plus au Fatah, principal groupe de la centrale.

Dans son communiqué, M. Saleh critique M. Arafat pour avoir discuté cette

Voir page 14: Arafat

La présence du Québec en France

1) L'argument culturel

par Jean Royer

Au cours d'un récent séjour à Paris, Jean Royer a visité les Services culturels du Québec, rue du Bac, et le Centre culturel canadien, rue de Constantine. Il a interrogé des fonctionnaires des deux côtés de la Seine. Voici aujourd'hui la première tranche d'un reportage qui se complètera demain par un regard sur la situation du livre québécois en France.

à l'épreuve à l'occasion d'un éventuel Sommet de la francophonie.

Ce qui est certain, pour l'instant, c'est que le drapeau blanc a été hissé par les fonctionnaires, tant aux Services culturels du Québec, rue du Bac, qu'au Cen-

tre culturel canadien, rue de Constantine. Des deux côtés du boulevard St-Germain, on a voulu se débarrasser de l'armature politique pour travailler sur le terrain culturel.

Pour le conseiller culturel du Québec,

M. Marcel Cloutier, il s'agit de « présenter aux Français notre culture sous tous ses modes d'expression et nous avons assez d'activités ici pour nous épuiser ». Pour M. Jean Herbiet, le directeur du Centre culturel canadien, « nous sommes ici pour servir de prisme au Canada en général et non pas pour faire du tort au Québec ».

À la Délégation du Québec, on affirme d'ailleurs clairement: « L'argument politique du Québec en France, c'est la culture. » On vante, entre autres, les accords de réciprocité en télévision. Le Québec achète à moitié prix 2.500 heures de la France. En retour, les trois

Voir page 14: Présence

Tout le charme du vieux continent

de la classe

LANTERNA VERDE

5 minutes de l'aéroport Dorval
1560 rue Herron, Dorval
631-6434

Nouveau

Restaurant - Bar "Bistro St-Joseph"

déjeuner d'affaires
soupers
cuisine française

Bientôt...
ouverture de la terrasse

354 ouest, St-Joseph, 272-4211
Ouvert de midi à 1 h le matin

Pacte de Varsovie: appel pacifiste faute d'accord sur la riposte

MOSCOU (AFP) — La modération l'a finalement emporté hier au Kremlin, lors du sommet extraordinaire des dirigeants des sept pays membres du Pacte de Varsovie, qui ont lancé à l'OTAN un appel proposant que les deux alliances bloquent leurs dépenses militaires à partir du 1er janvier 1984 et les réduisent « dans une seconde étape ».

Les observateurs estimaient hier soir que la Roumanie avait sans doute joué un rôle déterminant dans cette modération. Le matin même, en effet, l'agence officielle roumaine Agerpres diffusait une interview du numéro un Nicolae Ceausescu refusant l'idée d'une riposte socialiste au projet de déploiement d'euromissiles de l'OTAN.

Cette attitude contrastait avec les déclarations, lundi au Kremlin, du ministre soviétique de la Défense, le maréchal Dmitri Oustinov, qui avait annoncé que l'URSS prendrait des « contre-mesures » à l'installation des fusées américaines en Europe occidentale.

Or le communiqué final du sommet de Moscou ne fait pas allusion à l'éventuelle riposte du bloc socialiste. Au contraire, notent les observateurs, il contient un appel à la négociation Est-Ouest. Les sept dirigeants des pays socialistes est-européens y expriment essentiellement leur « inquiétude face au glissement du monde

vers la catastrophe nucléaire » et ils en rejettent la responsabilité sur l'Occident.

Les dirigeants soviétique, polonais (le général Wojciech Jaruzelski fut l'un des premiers au rendez-vous de Moscou, dès lundi soir), hongrois, tchécoslovaque, roumain, allemand de l'Est et bulgare, accompagnés de leurs ministres de la Défense, se sont déclarés « hostiles à la compétition dans le domaine des armements nucléaires ».

L'absence de passages réellement nouveaux ou forts contraste avec l'aspect exceptionnel de cette rencontre au sommet, entourée jusqu'à la dernière minute du plus grand secret, notent les observateurs. Un analyste commentait hier soir à Moscou: « Un sommet pour rien ».

Les prochains jours diront peut-être, à force d'indiscrétions, si la partie soviétique s'est heurtée à une opposition de la Roumanie sur un texte plus dur à l'égard de l'Ouest, comme le suggéraient certaines sources est-européennes.

Ce sommet aura malgré tout permis à Youri Andropov de s'entretenir en tête-à-tête, successivement, avec tous les chefs des partis et des États du bloc socialiste. Ainsi, il n'y aura sans doute pas cette année en URSS les traditionnelles rencontres de Crimée, si chères à Leonid Brejnev.

Le vote de protestation a rendu l'Italie encore plus ingouvernable

ROME (AFP) — Au lendemain des élections législatives italiennes qui ont entraîné la débâcle de la Démocratie chrétienne, sans pour autant faire émerger de nouvelles forces capables de modifier profondément les structures politiques du pays, les observateurs constataient unanimement hier que la situation en Italie se révèle encore plus difficile qu'avant.

« En sanctionnant une certaine manière de faire la politique, les électeurs ont rendu plus impossible encore l'exercice de la politique en Italie », ajoutent-ils en dressant un premier bilan du scrutin. Il se révèle en effet que les votes ont traduit beaucoup plus, pour une grande partie de l'électorat, une forme de protestation contre l'inefficacité et les moeurs politiques qu'un choix constructif de gouvernement.

C'est ainsi qu'il convient d'interpréter, disent ces mêmes observateurs, la forte progression des abstentions et des bulletins blancs par rapport aux scrutins précédents, comme les voix qui se sont portées sur le Parti néo-

fasciste de M. Giorgio Almirante, le MSI (6,8 % des voix, soit un gain de 1,5 % et de 12 sièges).

L'analyse des votes « constructifs », c'est-à-dire de ceux qui se sont portés sur des formations politiques susceptibles de participer à une coalition d'où sortira le nouveau gouvernement, n'apporte pas, en revanche, de réels bouleversements.

Certes, avec 11 sièges de plus au Parlement, le Parti socialiste (11,4 %, soit un gain de 1,6 %) sort bénéficiaire de la confrontation avec la DC. Le Parti républicain de M. Giovanni Spadolini, soutenu par le grand patronat, enregistre la plus forte progression par rapport aux autres partis avec un gain de 2,1 % et gagne 13 sièges.

Les deux autres petits partis du centre-gauche, le Parti libéral et le Parti social-démocrate, progressent respectivement de 1 % (7 sièges de plus) et de 0,3 % (3 sièges de plus).

Ces quatre partis, partenaires traditionnels de la DC dans les gouvernements de centre-gauche précédents, sortent renforcés par le ver-

dict de l'électorat. Mais ils ne peuvent et de très loin, prétendre à la majorité. Ils restent la force d'appoint pour constituer avec les 32,9 % de la DC (37 sièges de moins) une majorité cohérente.

Peut-on dans ces conditions parler de réelle modification des rapports de force? Quand M. Enrico Berlinguer, secrétaire du PCI qui, en dépit de l'apport des voix du PDUP, petit parti d'extrême-gauche, marque lui-même un léger recul (-0,5 % et perte de trois sièges), déclare que « pour la première fois une majorité démocratique serait possible sans la DC », il se voit séchement répondre par M. Bettino Craxi qu'une alliance de gauche est pour moment « tout à fait utopique ».

Et c'est pourquoi, abandonnant le ton des surenchères électorales, M. Craxi a tendu, dès hier, le rameau d'olivier à la Démocratie chrétienne. Il faut faire, a-t-il dit, « table rase » des polémiques et « définir une politique de changement ».

Il est vrai que M. Ciriaco de Mita, son homologue de la DC lui avait auparavant rappelé que « malgré l'infléchis-

sement des votes en sa faveur, la Démocratie chrétienne reste cependant le parti majoritaire en termes relatifs ».

Tous les observateurs s'accordent donc à dire qu'il sera beaucoup plus facile de faire taire les polémiques, maintenant que les lampions sont éteints, que de définir une politique commune, aussi bien sur le plan des principes de gouvernement que du point de vue de la politique économique et sociale.

M. Craxi propose un

« pacte de gouvernement », d'une durée de trois ans. La Démocratie chrétienne répond: « Cinq ans ou rien ». Alors que M. de Mita veut réduire l'inflation par des mesures draconiennes comprenant notamment le « gel » des salaires et la réduction des dépenses publiques, M. Craxi qui qualifie ces mesures de « lathchériennes » en les repoussant, préconise un plan à long terme d'économies qui ne porterait aucun préjudice à la classe ouvrière.

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 11 JUILLET		
JOUR - INTENSIF	9h - 12h ou 13h - 16h	260\$ (84 hres)
SOIR	18h - 21h ou mardi et jeudi	135\$ (42 hres)
FIN DE SEMAINE	samedi: 9h - 15h	120\$ (35 hres)
(de 9 à 15 participants par groupe)		

AUSSI ÉCOLE D'ÉTÉ
destinée aux élèves de niveau secondaire
11 juillet au 11 août
du lundi au jeudi 9h-12h
180\$
(60 hres de cours)

TEST DE CLASSEMENT: 4, 5 et 6 juillet
de 16h30 à 19h30

pour plus de renseignements, téléphonez-nous
au 849-8393 poste 719 - 713

ymca
1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUE. H3A 2W6
du Centre-ville
fondé en 1851

Accord sur un fonds d'aide de l'Église à l'agriculture polonaise

Pas de marché entre le pape et Varsovie

ROME (AFP) — Les nouvelles sur un « marché » conclu entre le pape et le gouvernement polonais sur la création d'un nouveau syndicat sans Lech Walesa sont « sans fondement », déclarait-on hier de source ecclésiastique polonaise au Vatican.

L'information en question avait été diffusée par la chaîne de télévision américaine CBS qui citait des sources vaticanes non identifiées.

« Tout ce qui a été dit dans l'entourage de Jean-Paul II pendant et après le voyage en Pologne s'inscrit en faux contre une telle hypothèse », ajoute-t-on de même source polonaise.

À propos de l'information de CBS sur la création d'une banque de l'Église pour développer l'agriculture polonaise, on précise de même source que des négociations

au sujet d'un « fonds » à cet effet se poursuivent depuis plusieurs mois au sein de la commission mixte Église-État, mais on déclare ignorer leur résultat. Le fonds, ajoute-t-on, devrait disposer d'un capital de cinq milliards de deutsches marks, fournis par les épiscopats ouest-européens et qui serait destiné à financer des aides et des prêts pour l'achat de matériel de production.

Les autorités polonaises ont donné leur accord de principe à la création par l'Église catholique d'une fondation destinée à aider l'agriculture polonaise, a indiqué ainsi hier le cardinal John Krol, évêque de Philadelphie, dans une interview accordée à la chaîne de télévision CBS.

À Varsovie, de source proche de l'épiscopat, on indique qu'il ne s'agit pas d'une banque de développement, mais

d'un fonds de financement dont la gestion serait assurée par l'Église polonaise et dont les modalités de fonctionnement sont loin d'avoir été mises au point.

Dans les milieux polonais proches de l'entourage du saint-père, on s'accorde à penser que l'affaire de l'*Osservatore romano* a abouti à renforcer le rôle public et le prestige de Lech Walesa, en raison de l'émotion qu'elle a soulevée dans le monde et de la réaction du Vatican qui a entraîné la démission du père Virgilio Levi.

La presse officielle polonaise s'est emparée hier de la thèse selon laquelle le père Levi avait dû démissionner pour avoir écrit noir sur blanc à propos de Lech Walesa ce qui n'aurait pas dû sortir des dossiers secrets du Vatican.

La thèse que l'on veut donc

retenir officiellement en Pologne, et qui semble avoir été habilement distillée par des sources proches du pouvoir à certains organes de presse occidentaux, est que le Vatican a tiré un trait sur Solidarité et M. Lech Walesa, et que ce n'est qu'à titre de compensation que le dirigeant ouvrier a obtenu d'être reçu en audience par le pape.

L'insistance mise par le pape à rencontrer Lech Walesa, apparemment envers et contre les recommandations d'une partie au moins de l'épiscopat polonais, cadre mal, d'autre part, avec l'idée d'un « abandon » du dirigeant ouvrier par le saint-père. Et ceci d'autant plus que, pour l'opinion publique polonaise, la réalisation de cette rencontre, au dernier jour d'un pèlerinage où Jean Paul II n'a cessé de promouvoir les idéaux de Solidarité, n'a fait

que renforcer la position du héros d'août 1980.

En revanche, souligne-t-on, le réalisme impose un certain nombre de constatations, et notamment que, si la visite de Jean-Paul II est de nature à promouvoir un dialogue véritable en Pologne, un tel dialogue ne peut plus avoir lieu actuellement qu'entre l'épiscopat — ou ses représentants — et le gouvernement, mais certainement pas avec Lech Walesa.

On assisterait donc à un effacement de facto de M. Walesa, pour ce qui est de la définition d'une plateforme d'entente nationale. Mais il y aurait lieu toujours de compter avec le dirigeant ouvrier qui reste, dans l'opinion publique, celui que le pape a désigné comme l'homme à suivre pour la défense des idéaux de justice et de liberté.

Shultz accuse le Vietnam de retenir les dépouilles de nombreux Américains

BANGKOK (AFP) — Le secrétaire d'État américain, M. George Shultz, a accusé hier le Vietnam de retenir les dépouilles d'un « grand nombre » de soldats américains disparus pendant la guerre du Vietnam que Washington réclame à Hanoi.

Au cours d'une conférence de presse, M. Shultz a dit que

Washington disposait de renseignements selon lesquels ces dépouilles sont « disponibles (au Vietnam) mais ne nous ont pas été restituées ».

Un haut fonctionnaire américain a pour sa part envisagé la possibilité que ces dépouilles — plusieurs centaines selon lui — soient retenues par Hanoi afin de servir de « monnaie d'échange » vis-à-vis des États-Unis.

Les listes américaines comportent les noms de 2.494 soldats disparus en Indochine jusqu'à la fin de la guerre en 1975.

M. Shultz a déclaré que son gouvernement encourageait tout effort privé visant au rapatriement de ces dépouilles pour peu qu'il s'agisse d'initiatives ayant des chances de

réussir. Pressé de questions, il a encore indiqué qu'il était « peu probable » en revanche que Washington puisse soutenir des opérations destinées à ramener par la force d'éventuels prisonniers de guerre qui seraient encore détenus en Indochine.

La position officielle américaine est que Washington ne dispose d'aucune indication confirmant qu'il existe encore des prisonniers américains en Indochine.

M. Shultz a été toutefois quelque peu confus dans ses réponses, déclarant que tout ce qui touchait à ces questions devait être examiné « cas par cas ».

Le secrétaire d'État parlait à l'issue de deux journées de consultations entre les ministres des Affaires étrangères des pays non communistes du Sud-Est asiatique (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Singapour, Philippines) et leurs partenaires du monde industrialisé (États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon et CEE - représentés par la RFA, le Danemark et la Grèce).

M. Shultz a affirmé par ail-

leurs que l'usage par l'Union soviétique de bases militaires à Cam Ranh et Da Nang, au Vietnam, représentait « une projection de la puissance soviétique dans cette zone ».

Il a souhaité qu'il ne s'agisse pas d'un usage « permanent » et réitéré l'opposition de Washington à ce sujet. Mais M. Shultz s'est refusé à préciser clairement dans quelle mesure l'URSS faisait un usage « croissant » de ces bases.

Le secrétaire d'État a enfin réaffirmé le soutien de Washington aux leaders non communistes de la résistance cambodgienne, le prince Norodom Sihanouk et M. Son Sann, excluant tout rapport avec les Khmers rouges pro-chinois en raison

de leur « comportement très cruel » du temps où ils étaient au pouvoir à Phnom Penh entre 1975 et 1979.

La seule voix discordante au cours de ces consultations a été celle de l'Australie en la personne de M. Bill Hayden, qui a émis l'opinion que le temps travaillait plus pour le Vietnam que pour les pays qui exigent le départ complet des 150.000 à 180.000 soldats vietnamiens présents au Cambodge.

L'ASEAN s'est abstenue, comme M. Shultz, de critiquer l'initiative australienne de M. Hayden qui se rend aujourd'hui à Hanoi pour « tâter la température » et examiner l'éventualité d'une action diplomatique dans la crise cambodgienne.

Evren abandonne ses fonctions militaires

ANKARA (AFP) — Le chef de l'État turc, le général Kenan Evren a décidé d'abandonner dès vendredi ses fonctions militaires qui l'avaient porté au pouvoir pour gouverner en civil la Turquie qu'il a dotée d'institutions et de lois lui donnant de très larges pouvoirs.

Le secrétariat général de l'état-major de l'armée turque a en effet confirmé hier après-midi officiellement la décision du général Evren, ainsi que son remplacement au plus haut échelon de la hiérarchie militaire turque par le général d'armée Nurrettin Ersin, comme lui âgé de 65 ans.

Soulignant ainsi un retour proche à un régime civil, parlementaire et démocratique,

dont il a annoncé le retour pour la fin de l'année, la décision du général Evren semble surtout avoir été dictée, estiment les observateurs, par une certaine impatience des milieux militaires dans l'attente depuis trois ans de promotions bloquées après le coup d'État.

guérin
l'éditeur qui édite

Musicothérapie
Jean Lachant
ISBN-2-7601-0333-1 —
101 pages 6,95 \$



En vente dans toutes les librairies

Dans la première partie de l'ouvrage, bref aperçu historique de la musicothérapie. Ensuite, description des principaux effets physiologiques et psychologiques de la musique sur l'être humain. Discussion sur la valeur de la thérapie musicale. Dans la seconde et troisième partie, il est question de la musicothérapie appliquée d'abord au domaine de l'arriération mentale, ensuite étendue à d'autres champs.

guérin éditeur limitée
4501 Drottlet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

En vente dans les librairies:
4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525
168 est. rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-8241

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique

PARIS
ACHAT-RACHAT
Automobiles européennes

AVION À PARTIR DE PARIS
13 juillet — 7 août \$699 CAD
8 août — novembre \$599 CAD ou \$569
Prix spécial \$548 Aller simple Paris \$315 US
+ Autres destinations

Meilleure aubaine «Achat rachat RENAULT».

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
2050 rue Mansfield, MtL. — Tél.: 281-1040
PERMIS DU QUÉBEC

relations juillet-août 1983

ABONNEMENT

1 an (10 nos) : 12,50\$
à l'étranger : 20,00\$

Nom.....
Adresse.....
Code postal.....

8100, St-Laurent
Montréal H2P 2L9
(514) 387-2541

Bientôt en vente dans les librairies et dans les meilleurs kiosques

en bref...

« Bougeotte » montréalaise

Les Montréalais adorent toujours déménager et même plus qu'avant, selon les statistiques préliminaires compilées par Hydro-Québec et Bell Canada. Ainsi, plus de 140,000 d'entre eux ont changé ou changeront de logis entre le 1er janvier dernier et vendredi (1er juillet). Bell a en effet reçu 133,000 demandes de modification d'adresse et de rebranchement dans la région métropolitaine, contre 130,000 l'an dernier. Hydro-Québec entretemps a reçu 79,329 avis de changement d'adresse, 4,000 de plus qu'en 1982. En général, 50,000 avis du genre lui parviennent en juin et quelque 40,000 en juillet pour un total impressionnant de 163,000. En 1978 et 1979, le Québec entier n'avait connu que 150,000 déménagements.

Séquences d'une tragédie

WASHINGTON (d'après AP) — D'après une proposition du gouvernement américain, les compagnies aériennes seraient tenues d'installer un coupe-feu dans les couloirs des sièges la prochaine fois qu'elles réaménageront les cabines des voyageurs — ce qui pourrait prendre des années. M. Lynn Helms, directeur de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA), note que c'est pure coïncidence si cette nouvelle survient moins d'un mois après l'atterrissage d'urgence et l'incendie d'un DC-9 d'Air Canada à Cincinnati, où 23 personnes ont perdu la vie.

Les Verts au fédéral

VANCOUVER (d'après PC) — Établissant le désarmement nucléaire comme objectif principal, le Parti vert a annoncé hier qu'il formera un nouveau parti national et présentera des candidats lors de la prochaine élection fédérale. Les Verts, qui comptent environ 130 adhérents à travers le Canada, ont présenté quatre candidats qui ont obtenu 3,000 votes, lors de l'élection provinciale du 5 mai dernier en Colombie-Britannique.

Du lait mieux emballé

Un nouveau sac de nature à préserver plus efficacement la valeur nutritive du lait vient de faire son apparition dans les supermarchés et dépanneurs de la région métropolitaine. Commercialisé par la laiterie Ferme Saint-Laurent, ce nouvel emballage de couleur aluminium, contenant le traditionnel quatre litres, forme un écran protecteur contre la lumière. Cette dernière se veut un élément pernicieux qui a pour effet de détruire la vitamine A jusqu'à 67 % de sa valeur et donne à la longue un goût particulier d'oxydation au lait.

Enlèvements au Soudan

NAIROBI (d'après AFP et PC) — Cinq étrangers (un Canadien, deux Américains, un Hollandais et un Allemand) travaillant dans le sud du Soudan ont été enlevés, jeudi dernier, par une organisation déclarant s'appeler le Front de libération du sud-Soudan, a-t-on appris hier à Nairobi, de source diplomatique américaine. À Ottawa, le ministère des Affaires extérieures a confirmé qu'un missionnaire, M. Martin Overduin, 31 ans, de Komoka (Ont.), faisait partie des otages.

L'ordinateur pour tous

Le ministre québécois délégué à la Science et à la Technologie, M. Gilbert Paquette, a inauguré hier un centre culturel informatique au cégep Rosemont. Au cours de l'été, un projet-pilote de \$65,000 permettra à 300 Montréalais, jeunes et adultes, de se familiariser avec le micro-ordinateur et son langage. En outre, \$35,000 ont été octroyés pour l'embauche de 13 moniteurs.

Frégates: Scan serait déjà écartée

Le Québec perd «seulement \$100 millions», selon Olivier

OTTAWA (PC) — La firme Scan Marine, de Longueuil, a à toutes fins utiles perdu la course qui l'opposait à la Saint John Shipbuilding, du Nouveau-Brunswick, quant au contrat de \$2.4 milliards pour la construction des six frégates destinées à la défense nationale. La décision d'Ottawa doit être annoncée cette semaine ou au début de la prochaine mais, hier, les députés libéraux du Québec impliqués dans le dossier n'étaient guère optimistes quant aux chances de Scan d'obtenir le gigantesque contrat susceptible de créer 30,000 années personnes en emplois pour les dix années de construction. « Comme c'est là, cela s'en va à Saint John », a admis hier le député libéral de Longueuil, M. Jacques Olivier, interprétation partagée par son collègue de Laprairie, M. Pierre Deniger. « Les chances sont contre Scan, c'est clair, mais cela ne veut pas dire que les dés étaient pipés contre le Québec », dit M. Deniger, pour qui la question allait provoquer des étincelles au caucus du parti ce matin. « Scan était loin derrière dans le dernier droit », a-t-il ajouté, soulignant toutefois que la décision ne devait pas être prise au cabinet avant le caucus. C'est hier toutefois que le tout-puissant comité des priorités du cabinet discutait de la question. Scan, associée à la Pratt and Whitney, a fait une proposition beaucoup plus coûteuse que son concurrent, lié à la firme Speery. « Sur dix ans, il y avait trois quarts de milliard de différence (\$730 millions), même si j'avais été ministre responsable, les chiffres parlaient d'eux-mêmes », a lancé M. Olivier. « On a beau vouloir être nationaliste, on ne peut oublier les faits », a-t-il ajouté. En outre, Scan n'offrait pas les mêmes garanties que son concurrent quant au prix final du produit et ne s'engageait qu'à payer 60 pour cent des coûts si les prix étaient plus élevés que prévus, tandis que Saint John acceptait de défrayer toute la note s'il percevait les plafonds prévus. Pour l'ex-ministre conservateur de la Défense, M. Allan McKinnon, les fonction-

naires de la Défense favorisaient le bateau de Saint John, notamment pour son système de propulsion. « Leur bateau est meilleur et seulement des pressions politiques peuvent faire que cela aille à Scan », a-t-il dit. Il semble acquis que la construction des navires sera répartie entre des chantiers des Maritimes et du Québec. Marine Industrie, de Sorel, était le chantier proposé par Saint John au Québec, tandis que Davie, de Lauzon, était parrainée par Scan. « S'il y a des perdants, ce sera Longueuil et Davie, mais pas le Québec », a dit M. Olivier. Récemment encore, M. Olivier avait soutenu qu'Ottawa devait se préparer à « un putsch politique » si Scan ne décrochait pas le contrat.

Il avait même soutenu que les députés libéraux du Québec « n'avaient rien à faire à Ottawa s'ils ne pouvaient amener le contrat au Québec ». Hier toutefois, M. Olivier a soutenu que même si ce n'était pas le projet de Scan qui était choisi, le Québec ne serait pas perdant. Selon lui, les deux contrats diffèrent par seulement \$100 millions en retombées au Québec. Le député de Longueuil se rabat désormais sur des « centres d'excellences » et réclame que les firmes Vickers Versatile et Paramax et leur 300 ingénieurs, qui seront nécessaires à la mise en oeuvre de la construction, s'installent à Montréal plutôt qu'au Nouveau-Brunswick. « Si on a ça, on a pratique-

CADRE conserve sa subvention du MEQ

par Jean-Pierre Proulx
Le ministère de l'Éducation continuera à subventionner en 1983-84 le centre de documentation de CADRE, a indiqué hier le porte-parole officiel du ministère de l'Éducation. Un montant de \$80,000 lui sera effectivement versé, soit le même que l'an dernier. Dans son édition d'hier, Mme Michèle Jean et MM. Gérard Rochais, Marcel Lavallée et Ulric Aylwyn s'indignaient en page documentaire des « aléatoires » du ministère de l'Éducation à propos de cette subvention et en conséquence du danger que le Centre ferme ses portes le 30 juin prochain. Selon le porte-parole du ministère, ce centre serait fréquemment surtout par des universitaires alors que la subvention émerge au budget de la Direction des études collégiales. De plus, la Fédération des cégeps aurait de son côté — ce que nous n'avons pu toutefois confirmer — signifié un certain désintéressement pour le centre de documentation. On s'interroge donc à la Direction des collèges du MEQ sur l'opportunité de continuer à subventionner le cadre. Des discussions ont donc été entreprises au ministère afin de voir si la Direction des universités ne devrait pas prendre le relais. On consultera donc les universités à ce sujet en plus de voir si le fardeau financier ne peut pas être plus équitablement réparti. Le centre de documentation de CADRE regroupe et répertorie les documents officiels produits par le MEQ et les autres institutions scolaires du Québec.



Trois automobilistes ont été tués et au moins trois autres blessés, tôt hier matin, à la suite de l'écroulement d'une section d'une trentaine de mètres d'un pont d'autoroute enjambant la rivière Mianus près de Greenwich (Connecticut), à quelque 30 km au nord-est de New York. Une travée de trois voies du tablier de l'Interstate 95 s'est écroulée dans l'eau, provoquant la chute de deux camions et de deux voitures. On voit d'ailleurs les restes d'une remorque reposant contre un pilier de l'ouvrage. Les secouristes poursuivaient leurs recherches hier au cas où d'autres personnes seraient restées coincées dans leurs véhicules. (Photolaser AP)

La ligne à haute tension d'Hydro-Québec dans l'Estrie

Québec devance 2 organes d'audiences publiques et commande son propre tracé

par Louis-Gilles Francoeur
Alors que deux organismes publics se penchent sur la question, le gouvernement du Québec vient de demander à trois de ses ministres et à Hydro-Québec de lui soumettre d'ici le début du mois d'août un tracé alternatif « de moindre impact » pour la ligne à haute tension qui doit acheminer à travers l'Estrie l'électricité vendue par la province aux Américains. La rédaction de ce rapport hautement confidentiel a été confiée aux ministres de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, de l'Énergie et des Ressources (MER), M. Yves Duhaime, et de l'Agriculture, M. Jean Garon. MM. Ouellette et Garon sont respectivement responsables des lois qui régissent les mandats du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement (BAPE) et de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA). Même si M. Duhaime a dû renoncer son projet de décret, jugé inopportun « pour le moment » par le cabinet, la CPTA annonçait hier qu'elle tiendrait à Sherbrooke, le 20 juillet, une audition sur le passage de cette ligne à haute tension en milieu agricole. Il a été impossible de savoir hier si MM. Ouellette et Garon ont participé à cette décision, qui, à tout le moins, dédouane les mandats des organismes dont ils ont la responsabilité et qui les associera à une option précise sur cette question avant même que le

BAPE et le CPTA aient remis leur rapport. Normalement, ces deux ministres font des propositions au cabinet sur la base des recommandations écrites de ces deux organismes. C'est ce que LE DEVOIR a appris hier de sources bien informées au sein du ministère de l'Énergie et des Ressources. Les mêmes sources ont précisé que le cabinet avait pris cette décision mercredi dernier, le 22 juin, à sa dernière réunion. Le cabinet a toutefois écarté un projet de décret soumis à la même occasion par le titulaire du MER, M. Yves Duhaime, qui voulait contourner le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement en lançant sur la même question la Commission de protection du territoire agricole (CPTA). Même si M. Duhaime a dû renoncer son projet de décret, jugé inopportun « pour le moment » par le cabinet, la CPTA annonçait hier qu'elle tiendrait à Sherbrooke, le 20 juillet, une audition sur le passage de cette ligne à haute tension en milieu agricole. C'est le 18 juillet que le Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement doit pour sa part entreprendre sa septième soirée d'audiences publiques pour permettre à la population d'interroger le promoteur, en l'oc-

currence Hydro-Québec, sur son étude d'impact. Incidemment, cette étude d'impact est sensée, d'après la loi de l'environnement, fournir le tracé de « moindre impact » dont on demande dorénavant une nouvelle version aux trois ministres et à la société d'Etat. Toujours à sa réunion du 22 juin, le cabinet a décidé de nommer M. Pierre Ypperciel, l'ancien attaché politique de M. Yves Duhaime, au poste de sous-ministre adjoint à l'Environnement. M. Ypperciel avait quitté ses fonctions politiques au MER, où il s'occupait spécifiquement des questions énergétiques, pour devenir, l'automne dernier, le chef de cabinet du ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. Il occupait cette haute fonction politique au moment de sa nomination au poste de sous-ministre adjoint du même ministère. Comme sous-ministre aux « Dossiers généraux », il sera responsable des études d'impacts, des directives aux promoteurs, etc. Rejoint hier au téléphone, le président du Bureau d'audiences publiques sur l'Environnement, M. André Beauchamp, a réagi avec stupeur aux informations obtenues par LE DEVOIR.

« Je vais aller aux renseignements très vite, a-t-il déclaré. J'ai vu jeudi dernier le ministre de l'Environnement pour d'autres dossiers. Il ne m'a pas parlé de cette décision. Si ce que vous me dites est exact, ça m'obligera à effectuer rapidement une réflexion profonde. Je n'ai pas l'intention de tenir des audiences si les décisions sont toutes prises. » Au cabinet de M. Duhaime, un de ses attachés politiques, M. Gilles Tousignant, a commencé par confirmer les informations du DEVOIR en ajoutant « qu'il n'était pas question de couper les jambes au BAPE et au CPTA » dans ce dossier. « Le cabinet, a-t-il expliqué, veut un éclairage additionnel dans ce dossier sans que cela signifie pour les deux organismes qu'il doit cesser ou ajuster leurs mandats. » Cette « pondération » des audiences publiques tenues par des organismes mandatés par le gouvernement lui-même, M. Tousignant y voit même une formule d'avenir. « Ça devrait se faire dans chaque projet pour donner une vue d'ensemble au cabinet. Et le promoteur aura en outre l'occasion de faire valoir son point de vue », a-t-il conclu.

Les candidats ne pourront dépenser plus de \$500,000

QUÉBEC (Le Devoir) — Les dépenses des candidats à la direction du Parti libéral du Québec (PLQ), à la mi-octobre, seront limitées à environ \$500,000. Cette disposition ressort du règlement élaboré par le comité organisateur du con-

grès et rendu public hier. En effet, les dépenses d'un candidat ne doivent pas dépasser la somme de \$5 par membre inscrit à la liste officielle du PLQ en date du 15 juillet prochain. Au terme de la récente campagne de financement, le membership

libéral était de près de 100,000, de sorte qu'avec les adhésions d'ici au 15, chaque candidat pourra dépenser \$500,000, peut-être un peu plus, selon le nombre de membres inscrits. Le règlement stipule par ailleurs que le total des contributions d'une personne ne peut dépasser \$3,000 par candidat. Un rapport comprenant un relevé général des revenus et le total des dépenses électorales du candidat devra être remis au Parti avant le 15 janvier 1984. Les aspirants-candidats ont jusqu'à midi, le mercredi 31 août, pour faire acte de candidature en déposant une déclaration écrite, avec la signature d'au moins 20 et au plus 25 membres par région dans chacune des 10 régions prévues à la constitution du PLQ. Cette disposition vise, de toute évidence, à écarter les candidatures plus ou moins farfelues. Le choix des délégués se fera après le 15 juillet. Il n'y aura pas de « slate », les noms des aspirants-délégués étant soumis individuellement par voie de proposition venant de la salle.

NON, C'EST PAS DRÔLE

Non, c'est pas drôle d'être mordu par un chien. L'an dernier 1 400 facteurs ont subi des morsures. Tous ont dû recevoir des soins médicaux. Il eut été plus facile de prévenir que de guérir.

Vous êtes responsable de votre chien. Aux heures de livraison du courrier, gardez-le à l'intérieur ou attachez-le hors de portée de votre boîte aux lettres. C'est peu vous demander.

Grâce à votre compréhension et à votre coopération, nos facteurs pourront livrer votre courrier sans risquer les morsures de votre animal favori.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Au nom de tous les livreurs à domicile du Canada.

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

PRIX ANNUEL 1982

MM. Richard Johnson, journaliste au Journal de Montréal et Michel Handfield, ex-étudiant en finance aux H.E.C. sont les heureux gagnants du prix annuel du C.P.Q. pour l'année 1982. Ils se sont partagés une bourse de \$10,000. Un prix de \$3,000, a été attribué, à titre posthume, au Colonel Yves Bourassa. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Roger Charbonneau, président du jury, M. Richard Johnson, M. Michel Handfield, et le président du C.P.Q., M. Sébastien Alard.

FNEEQ

CSN

Avis de Recherche
Mme Beverly Priest
Mme Gisela Rimke-Aureshi
M. Serge Arpin

Vous êtes priés de communiquer dans les trente (30) jours avec la Fédération Nationale des Enseignants et des Enseignantes du Québec.

(FNEEQ-C.S.N.)

Suite à l'entente intervenue entre d'une part le comité patronal de négociations des collègues (C. P.N.C.) et d'autre part la FNEEQ-C.S.N. visant à mettre en application l'hypothèse de règlement soumise aux parties par le conciliateur du ministère du Travail le 25 mars 1983.

À défaut de communiquer dans le délai prévu (30 jours du présent avis), vous serez réputés avoir renoncé à vos droits quant à un poste tel que prévu dans le cadre de la présente entente.

Fédération Nationale des Enseignants et des Enseignantes du Québec (FNEEQ-C.S.N.)
1601 DeLorimier
Montréal (QC)
H2K 4M9
514-598-2241
François Blanchard

INFO SUR LA SUISSE
844-6795
VOYABEC. PERMIS DU QUÉBEC

« Le Divan » de Forlani

Un cul-de-sac plutôt qu'un boulevard

par Robert Lévesque

Le Divan, de Rémo Forlani, dans une mise en scène d'Yvan Ponton, un décor et des costumes de Marc Saint-Jean. Avec Françoise Faucher (Docteur Lucie), Raymond Bouchard (Albert), Mireille Deyglun (Dorothee) et Sylvie Gosselin (Marie). Au Théâtre de Sainte-Adèle jusqu'au 3 septembre.



Françoise Faucher



Raymond Bouchard

naïfs clients, monsieur Albert Montfils, qui n'est ni peintre ni homosexuel, malgré son vœu, et qui du divan des confessions à celui des caresses aura le temps de se ressaisir et de retourner heureux à son métier de vendeur de chemises. Ne faites pas la psychanalyse, faites l'amour est le dernier cri de cette sagesse signée Forlani. Rémo Forlani est surtout connu pour ses échecs parisiens, comme Madame, qu'il avait écrit pour Barbara, et La nuit des dauphins rapidement retiré de l'affiche au La Bruyère en 1974. Avec ce

Divan, créé à l'automne 1981, on comprend pourquoi. La pièce, adoptant la forme du boulevard mais sans utiliser les facilités du genre (et ses ressorts efficaces), demeure assez platement écrite, ne trouve pas son chemin entre un théâtre spirituel et un théâtre populiste, et ne nous emmène nulle part. On sent en fait que l'auteur voudrait bien mettre un peu de Tristan Bernard dans du Camoletti mais que les deux ingrédients se combattent au lieu de se compléter. Le spectateur reste sur son appétit et, conséquence de l'hésitation chronique de l'auteur entre deux tons, les personnages sont assez insaisissables et ne commencent à devenir intéressants qu'à la fin de la pièce, en dehors de la

Heureusement, la production du Théâtre de Sainte-Adèle peut compter sur une excellente distribution qui tire tout le parti possible de ce sous-boulevard qu'Yvan Ponton a mis en scène avec assez de fermeté et un rythme bien soutenu. D'abord, c'est un plaisir de voir ensemble Françoise Faucher et Raymond Bouchard, celle-ci trouvant appui sur celui-là, tous deux ayant une présence en scène d'une qualité incontestable. Raymond Bouchard est étonnant, toujours. Il peut, je pense, tout jouer. Il était bouleversant de vérité autant chez Jeanne-Mance Delisle (Un reel ben beau ben triste au TNM) que chez Marguerite Duras (La bête dans la jungle au Café de la Place) et dans cette pièce de Forlani, au langage parisien, il est d'une justesse et d'un naturel comme allant de soi. Il passe du joul à la langue française avec une technique stupéfiante, et je le tiens pour l'un des meilleurs acteurs du Québec.

Premières au théâtre

Au nouveau théâtre Félix-Leclerc (1450 Ste-Catherine est, coin Plessis) s'ouvrent les représentations de la nouvelle pièce de Raymond Lévesque: Quand le Québec s'éveillera, le monde tremblera. La pièce tiendra l'affiche du jeudi au samedi inclusivement, jusqu'au 3 septembre (20 h). Le même soir (30 juin) à

North Hatley, l'on donne la première de Ladies in Retirement, d'Edward Percy et Reginald Denham (au Piggery Theatre, jusqu'au 16 juillet, du mardi au vendredi; pour réservations, (819) 842-2606. Le directeur artistique du Piggery, Richard Schneiderman, dirige ce « thriller » du début du siècle.

LABOIR-À-ÉCHOS

Les promenades guidées dans le Vieux-Montréal, organisées par le Musée des Beaux-Arts de Montréal, reprennent aujourd'hui et se poursuivront tous les mercredis de l'été jusqu'au 30 août. Départ de la Place Vaubert. Renseignements: 259-8844 ou 486-0635.

À 11 h30, dans le hall de l'hôtel de ville de Montréal, cérémonie marquant l'ouverture de l'exposition Le Vieux-Montréal vu par Georges Delfosse à laquelle le public aura accès du 30 juin au 28 août.

M. Wolfgang Kolneder, du Grips-Theater de Berlin, est de passage à Montréal et il participe à 11 h, au Goethe-Institut de Montréal, à une conférence de presse où l'Association Québécoise du Jeune Théâtre précise les modalités d'un stage de perfectionnement où le metteur en scène Kolneder est per-

sonne-ressource. À 11 h30, dans le hall de l'hôtel de ville de Montréal, cérémonie marquant l'ouverture de l'exposition Le Vieux-Montréal vu par Georges Delfosse à laquelle le public aura accès du 30 juin au 28 août.

L'oeuvre complète du poète Nelligan est traduit en anglais

par Clément Trudel

« Peu d'oeuvres canadiennes — parmi les poétiques surtout — ont connu faveurs aussi grande et qui se renouvelle à chaque génération », écrivait en 1951 Luc Lacourcière à propos des poésies d'Émile Nelligan. Et pourtant, les lecteurs anglophones n'ont accès à la traduction complète des poèmes de Nelligan que depuis la semaine dernière et ce, grâce à la ténacité du professeur Fred Cogswell qui, après avoir publié chez Harvest House, en 1976, une anthologie de poètes québécois, vient de terminer « The Complete Poems of Emile Nelligan » qui prend le 23e rang des French Writers of Canada, l'une des collections auxquelles l'éditeur, Maynard Gertler, consacre beaucoup de soins. Il y a 20 ans environ, Ryerson Press (Toronto) avait publié un choix de 32 poèmes de Nelligan en traduction

mais il ne s'agissait que du cinquième d'une oeuvre fulgurante dont l'auteur atteint presque au mythe. Cogswell, professeur émérite de l'Université du Nouveau-Brunswick, se dit d'avis, dans l'introduction, que Nelligan est « le plus brillant et le plus original » des poètes de l'École littéraire de Montréal. Il lui confère même l'honneur d'avoir été « le premier poète moderne » au Canada. Fred Cogswell a obtenu son Ph.D. de l'université d'Edimbourg en 1952 et c'est dans cette même université qu'il passera la prochaine année, tandis que l'écrivain écossais Ron Butlin fera un stage comme Writer-in-Residence au Nouveau-Brunswick. M. Cogswell a publié 14 recueils de poèmes. Sa carrière d'éditeur, de 1961 à 1981 à la tête de Fiddlehead Press, a permis la publication de 307 titres puisant surtout dans le répertoire poétique. Lors du lancement, à la li-

brairie Double Hook, Cogswell confiait que, selon lui, le meilleur poème de Nelligan, ce n'était ni « Le Vaisseau d'Or », ni la Romance du Vin mais bien « Paysage Fauve » qu'il traduit par « Tawny Landscape ». La musique de « Soirs d'hiver » est d'après lui supérieurement difficile à rendre en anglais. Cette oeuvre écrite entre 1896 et 1899 est intense parce que marquée d'une aliénation que Cogswell, à l'instar de maints critiques, associe à la culpabilité que ressent Nelligan incapable de satisfaire aux aspirations maternelles et paternelles. L'adaptation que fait Cogswell des poèmes de Nelligan m'a paru dans l'ensemble très près du texte de la collection du Nénuphar (chez Fides). L'idéal aurait sans doute été d'offrir une édition bilingue car l'anglais ne saurait se plier commodément à l'alexandrin, la rythmique de la poésie se doit d'être diffé-

rente dans chaque langue. Je préfère, bien sûr « l'essai des anges » à « angel crowd » et « douceur maternelle » à « loving care ». Dans une autre traduction, « la route du Paradis » devient « the route to Heaven's smile ». L'essentiel me semble résider, toutefois, dans l'existence pour le public anglophone d'un outil de connaissance de l'un des écrivains les plus prestigieux du patrimoine québécois. Cogswell cite d'ailleurs le critique américain Edmund Wilson qui notait l'irritation de certains milieux « canadiens » : « It irritates them to be told that the best Canadian poet (Emile Nelligan) was French » écrivait ce critique à Sir Rupert Hart-Davis. Mais quoi de plus réconfortant de penser qu'un poète transcende les frontières!

24 films sur la photo au MBA

Autour de la photographie, et à l'occasion d'une exposition en cours consacrée à Henri Cartier-Bresson, le Musée des Beaux-Arts de Montréal a sélectionné 24 films qui sont offerts aux visiteurs tout au long de l'été. Trois de ces films ont été

le fait, totalement ou partiellement, de Cartier-Bresson: Le retour, Une partie de campagne et Le Québec vu par Cartier-Bresson, ce dernier documentaire ayant été réalisé lors d'un voyage du photographe au Québec. Au nombre des autres films que l'on peut visionner (tél. 285-6000) signalons deux films sur la photo vue par Lord Snowdon (les 9 et 10 juillet) et trois films sur la photo aux États-Unis (30 et 31 juillet) et quatre autres sur des photographes américains contemporains, tel Ansel

Adams, Aaron Siskind, Duane Michals et les Callaghan (Harry, Eleanor et Barbara). Rectificatif L'information parue hier sur Les cahiers de Jazz, nouvelle publication sur les musiciens (nes) montréalais composant du jazz, contenait des inexactitudes quant à la personne à contacter et à son numéro de téléphone. Prière de s'adresser, aux Éditions Lycanthrope, à Jacques Laurin (270-6558).

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: été 1983 AVEC LE CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE LE DEVOIR est également associé à la publication de cet espace publicitaire

Le théâtre des marguerites inc. Tais-toi! Chante!!

ELYSEE2 35 MILTON 842-6053 Qui chante là-bas?

Un film de Brigitte Sauroil avec Sylvie Lachance, Pauline Julien et Michel Côté

Un film de FRANCO ZEFFIRELLI La Traviata

Ballet national de Marseille Roland Petit

Région de Montréal THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE

CABARET-THÉÂTRE LES FEMMES COLLIN

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU

Région de l'Estrie THÉÂTRE DE L'ATELIER

Région de la Mauricie THÉÂTRE DES QUATRE SAISONS

Région de l'Outaouais MAISON DU CITOYEN

AVIS

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que FREDERIC MENDONÇA présentement sans emploi, domicilié et résidant au 7170 rue...

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL MAURIZIO LIZZI

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que FREDERIC MENDONÇA présentement sans emploi, domicilié et résidant au 7170 rue...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No. 700-02-00159-030 1201 MARÉCHAU, demeurant...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

AVIS est par les présentes donné que la commission ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION MACCO L.TÉE...

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements à vendre SOFA DE STYLE LOUIS XV, entièrement sculpté à la main, siège 3 coussins en duvet...

■ Meubles canadiens restaurés buffet, table à barrières, armoire, miroirs 651-5115 04-07-83

■ Meubles LOUIS XIII, copie vieux Québécois, artisan de meubles du Québec, 1 causeuse 2 places et 1 fauteuil 667-7085 5-7-83

■ Antiquités ALBERT ANTIQUE 3162 St-Laurent, 645-6802, ACHETONS DE LA CAVE AU GRENIER, Visite à domicile 6-7-83

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

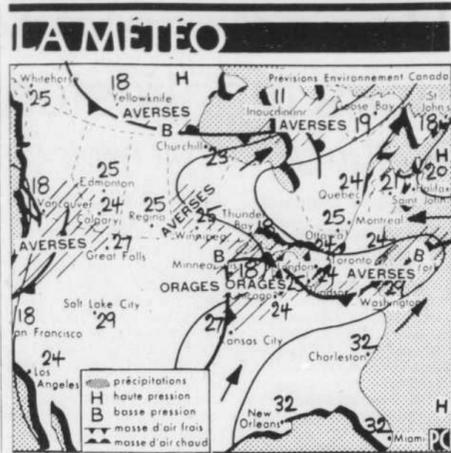
■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...

■ Copropriétés à vendre VENTE AUX ENCHÈRES de timbres, certificats d'actions et d'obligations anciennes à l'Hotel des Encans de Montréal 4521 boul. St-Laurent...



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De... Montréal: ensoleillé. Max. 24. De... Québec: ensoleillé. Max. 22. De...

MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

Maisons à louer MONTREAL Ensoleillé. Max. 24. De... Québec Abitibi-Témiscamingue: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Max. 20 à 22. De... Outaouais: ensoleillé. Max. 24. De...

CROISIÈRE A la voile au Lac Champlain, semaines du 25 juin et 1er juillet disponibles. Appeler après 5h, au: 636-1709

Propriétés à vendre AHUNTI, 10.610 d'Aleu, duplex 2x5, chauffage électrique, sous-sol fini, garage, bas, libre. \$155.000. 388-4539, pas d'intermédiaire. 05-07-83

Terrains à vendre GRAND LAC NOMINIQUE, immense terrain avec descente de bateau. 845-6582. 30-06-83

Terres à vendre A NOTRE-DAME-DE-HAM, 2h de Montréal, 3 bras, 1 mille de long, 900' de large, chemin sur la longueur, possibilité lac artificiel. Tel: 487-6124, 1-819-344-2265. 04-07-83

Vacances RACINE Avila. — A Montréal, le 27 juin 1983 à l'âge de 88 ans, est décédé M. Avila Racine, époux de Louise Racine. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Luc, François (époux de Monique Goineau), Éliane, ainsi que son petit-fils Rémi. Les funérailles auront lieu le 30 juin. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgeois, 1100 rue St-Henri, à 10h. Bourgeois Est, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 10h00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Professionnels LE DOYEN TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES Français, Anglais, Allemand, Espagnol, rédacteur, correcteur, interprète, service d'impression. Remassage et livraison à domicile. 7 jours par semaine à toute heure. 255-9054 J.N.O.

Propriétés à vendre OUTREMONT, McEachran, face Stanislas, 2x7 1/2, foyer, haut libre. 685-2377, 272-9418 04-07-83

Professionnels RICHARD l'abbé Roland. — Subitement à l'abbé Roland, le 25 juin 1983, à l'âge de 63 ans, est décédé M. l'abbé Roland Richard, prêtre retraité du diocèse de Montréal. Il laisse dans le deuil sa sœur Simone. Les funérailles de l'abbé Richard ont eu lieu le 28 juin en l'église St-Henri à 19h00 h et l'inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Professionnels ZINGER Alexis. — A Montréal, le 26 juin 1983, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Alexis Zinger, Docteur en sciences mathématiques (Ph.D.). Il fut fondateur de la Société de Mathématiques Appliquées (SMA) et Vice-recteur de l'Université du Québec, à Montréal, de 1970 à 1974. Il laisse dans le deuil son épouse, Dr. Jocelyne De Marzio-Zinger, ses enfants Nathalie, Irène et Ivan et sa mère Mme Nathalie Zinger. La famille recevra les témoignages de sympathie d'amis, au salon funéraire Alfred Dallaire Inc., 1111 rue Laurier Ouest, Outremont, le mercredi, 29 juin 1983, de 14h00 à 17h00 heures et de 19h00 à 22h00 heures. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Association d'Enfants Ville-Marie Inc. 6000, 9e avenue, Montréal, Québec, H1V 2R5, seraient appréciés.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 29 juin 1983

PLACE AIR CANADA
500 ouest, boul. Dorchester
Pour renseignements sur la location:
TRIZEC: 861-9393

Trois ministres veulent abolir les appels d'offres pour aider l'industrie québécoise de la bureautique

par André Bouthillier

Le gouvernement du Québec devra durcir sa politique d'achat et investir \$13,3 millions au cours des trois prochaines années afin de favoriser l'expansion de l'industrie québécoise de la bureautique.

Telles sont les deux principales recommandations

d'un mémoire rédigé par le comité ministériel chargé, en septembre dernier, de préparer une « politique de développement de l'industrie québécoise de la bureautique » devant s'inscrire dans l'axe du *Virage technologique*. Ce comité était formé des ministres Jean-François Bertrand (Communications), Rodrigue Biron (Industrie, Commerce et Tourisme) et Gilbert Paquette (Science et

Technologie).

Dans leur document daté du 3 juin, et dont LE DEVOIR a obtenu copie, les auteurs prient le conseil des ministres d'accepter d'exclure sans plus tarder l'approche de l'appel d'offres lors de l'achat par les ministères et organismes gouvernementaux québécois d'équipements en bureautique.

Pour remplacer le processus traditionnel d'achat, ils suggèrent plutôt d'entreprendre des négociations directes avec les fournisseurs en privilégiant, en premier lieu, les produits et systèmes de bureautique fabriqués au Québec. Les firmes choisies pourront signer des contrats d'approvisionnement de trois ans afin de profiter au maximum des dépenses de \$40 millions que compte effectuer les ministères en bureautique d'ici à 1986.

Advenant l'impossibilité d'en arriver à une entente acceptable avec un ou des manufacturiers québécois, écrivent-ils, il faudra procéder par appel d'offres en accord-

dant une préférence aux soumissionnaires qui acceptent d'accorder au Québec « des impacts économiques et technologiques d'importance au moins égale à la valeur des contrats ».

Les trois ministres prévoient que les manufacturiers québécois seront sans doute fort heureux de cette politique qui renforcera leur position sur ce marché. Quant aux entreprises étrangères, ils en ont peu de cas. « Il est prévisible, écrivent-ils, que des fournisseurs importants tels IBM, Burroughs, Sperry Univac... soient plutôt tièdes vis-à-vis de cette approche, qui les relèguera au second rang dans le processus d'acquisition gouvernemental. Il faut cependant garder fermement le cap dans le sens proposé pour éviter la dispersion et la dilution des efforts pour faire de ce secteur manufacturier, un secteur d'excellence ».

Les membres du comité ministériel estiment que leur gouvernement n'a pas le choix: ou il adopte cette po-

litique de favoritisme à l'égard de l'industrie locale de la bureautique ou la position concurrentielle de celle-ci continue de se marginaliser dangereusement. Au cours de leurs recherches, ils ont en effet constaté que des entreprises québécoises comme AES Data et Micom, qui ont occupé une position de leaders mondiaux dans le traitement de textes jusqu'en 1980-81, voient maintenant des firmes étrangères offrir sur le marché des systèmes intégrés de bureautique regroupant ensemble des fonctions d'informatique et de télécommunications. Bref, l'appareil de traitement de texte est maintenant dépassé par des systèmes multifonctionnels.

Pour permettre aux firmes d'ici de connaître un développement rapide, les ministres Bertrand, Paquette et Biron demandent aussi à leurs confères et consœurs du conseil des ministres d'allouer \$13,3 millions d'ici à 1985-86 pour les deux programmes suivants:

■ la création d'un Fonds de développement des projets pilotes confié au ministère des Communications qui aura un budget annuel de \$1 million. Ce fonds aura comme objectif d'associer les organismes gouvernementaux aux entreprises québécoises de la bureautique pour le développement

de produits nouveaux « dans un milieu normal de fonctionnement ».

■ l'élargissement du Programme d'aide à la recherche industrielle au Québec (PARIQ), mis sur pied en décembre dernier, pour permettre aux firmes oeuvrant dans le domaine de la haute technologie de financer, sous

forme de prêt, jusqu'à 90% des coûts d'un projet de recherche. Présentement, l'aide accordée dans le cadre de ce programme ne peut dépasser \$1 million. C'est ce plafond que le comité ministériel veut abolir. On prévoit un manque à gagner de \$10,2 millions dû aux prêts sans intérêt de PARIQ.

Quebecair fait disparaître Régionair

par Michel Nadeau

La Commission canadienne des transports vient d'autoriser le transfert des permis de Régionair à Quebecair, ce qui amènera la disparition, à compter de vendredi, de la raison sociale Régionair sur les avions desservant la Basse Côte-Nord, Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine. Par ailleurs, Quebecair s'est adressé hier au même organisme pour obtenir une majoration tarifaire de 5% à compter de lundi.

Régionair est une filiale de Quebecair qui avait été mise sur pied afin de relier les régions moins peuplées du territoire de Quebecair situées à l'est de Sept-Îles. Selon les plans établis en 1980, les turbopropulsés de Régionair — des HS 748 — venaient relier les régions excentriques au grand corridor Sept-Îles-Toronto, parcouru par des Boeing 737. Le retrait de ces appareils a modifié les plans de Quebecair, qui veut maintenant afficher les mêmes couleurs sur tout son territoire et intégrer les activités moins rentables à l'ensemble de ses activités commerciales courantes.

Aussi, la direction de l'en-

treprise a investi dans la formation du personnel et la qualité ainsi que la ponctualité des services pour tous les points situés à l'est de Sept-Îles.

En raison de la faible densité de population, Régionair pouvait réclamer des subventions pour la desserte d'aéroports qui peuvent être difficilement rentables. Ces montants étaient alloués en tant que « service public ». Or, c'est Quebecair dans son ensemble et non plus seulement une filiale identifiée qui pourra réclamer l'aide gouvernementale au chapitre de la fourniture de services publics à des régions excentriques.

Formé en 1980 à partir des compagnies « Les Ailes du Nord » et « Air Gaspé », Régionair (1981) emploie une centaine de personnes. Elle possédait l'an dernier six avions HS-748 jusqu'à la vente de deux de ces appareils au gouvernement québécois en octobre dernier. La perte fut alors de \$385,000. Les pilotes de Quebecair continuent de diriger ces appareils puisque la compagnie a obtenu le contrat de desserte de la Basse Côte-Nord pour le compte du ministère des Transports du Québec.



Un nouveau patron chez Dome

C'est le trésorier du groupe Royal Dutch Shell, M. John Howard Macdonald (photo), qui prendra la succession de M. Jack Gallagher à la présidence du conseil d'administration de Dome Petroleum. Agé de 55 ans, le nouveau patron de Dome oeuvrait au sein du groupe Shell depuis 1960. Pour sa part, M. Gallagher, fondateur de Dome Petroleum, demeurera administrateur de la compagnie. La nouvelle a été communiquée aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle, tenue hier à Toronto.

Selon une étude du Conseil économique La diffusion des innovations est déficiente au Canada

par Michel Nadeau

Le Canada ne doit pas se contenter de continuer ses efforts dans la recherche et le développement de nouvelles technologies; il faut maintenant prendre de nouveaux moyens pour assurer la diffusion d'innovations, souvent en provenance de l'étranger. Le gouvernement devrait aider les chambres de commerces et les associations d'affaires à faire circuler plus rapidement les idées nouvelles dans le domaine industriel. Pour améliorer leur productivité, les entreprises doivent s'informer plus rapidement des progrès de la technologie.

Voilà ce que propose le Conseil économique du Canada dans une recherche, *Les enjeux du progrès*, publiée hier.

Les gouvernements fédéral et provinciaux ne devraient pas limiter leurs actions à l'aide à l'innovation et à la productivité dans le domaine manufacturier; il faut élargir à tout le secteur public cette préoccupation de l'adaptation efficace des nouvelles technologies de fonctionnement des organisations. Ainsi, le Conseil du Trésor devrait remener l'obligation de comparaisons de productivité entre certains organismes publics ou encore des bureaux d'un même ministère.

Le document de 190 pages vise à attirer l'attention de l'opinion publique canadienne sur le rapport existant entre niveau de vie et productivité. Depuis 1973, le Canada n'enregistre plus aucun gain au chapitre de la

productivité alors qu'au cours du quart de siècle précédent, la croissance annuelle était de l'ordre de 2,6%. Cette stagnation de la performance économique annonce une baisse éventuelle du niveau de vie de la population.

Le rapport n'a pas tout fait l'unanimité parmi les 20 membres du Conseil. Cinq d'entre eux ont exprimé de sérieuses réserves. Le président de la Bourse de Montréal, M. Pierre Lortie, présente un point de vue nettement divergent par rapport aux grandes lignes du rapport.

Les experts du Conseil rappellent leur conviction dans la disparition des barrières protectionnistes. Ils recommandent que l'aide publique ne se limite pas au seul secteur manufacturier. Tout en libéralisant ses échanges, le Canada doit réévaluer les différentes formes d'aide aux firmes exportatrices.

Pour aider les travailleurs victimes de mesures de libéralisation des échanges, le Conseil économique propose « une aide spéciale sous forme de paiements directs de revenus et d'aide à trouver du travail » aux personnes qui éprouvent des difficultés à se recycler après avoir perdu leur emploi en raison de la concurrence des importations.

Le Conseil constate que le vent de l'innovation souffle toujours avec un certain retard au Canada: les idées nouvelles arrivent avec un retard important dans certaines régions. Le Canada a mis 22 ans à adopter un procédé de suroxygénation dans les

hauts fourneaux. Les ordinateurs sont arrivés en Colombie-Britannique huit ans après leur apparition en Ontario. Les centres commerciaux existaient depuis quatre ans en Alberta lorsqu'ils sont arrivés au Québec.

Donc, le gouvernement doit favoriser la circulation des nouvelles technologies non seulement utilisées ici mais aussi celles en provenance de l'étranger. Comme les multinationales sont souvent porteuses de ces changements, il faudrait en tenir compte dans l'analyse des investissements étrangers par l'agence conçue à cette fin.

À l'échelle canadienne, des regroupements d'entreprises devraient s'assurer de la dissémination à leurs membres des idées nouvelles; on mentionne ici le succès des instituts coopératifs de recherche industrielle en France. L'État devrait apporter aux associations d'affaires des ressources financières pour remplir ce nouveau mandat.

Par ailleurs, le Bureau des brevets, à Ottawa, ne devrait pas se contenter d'apposer son sceau sur les idées nouvelles; son mandat devrait être élargi à un service d'information technique pour les entreprises.

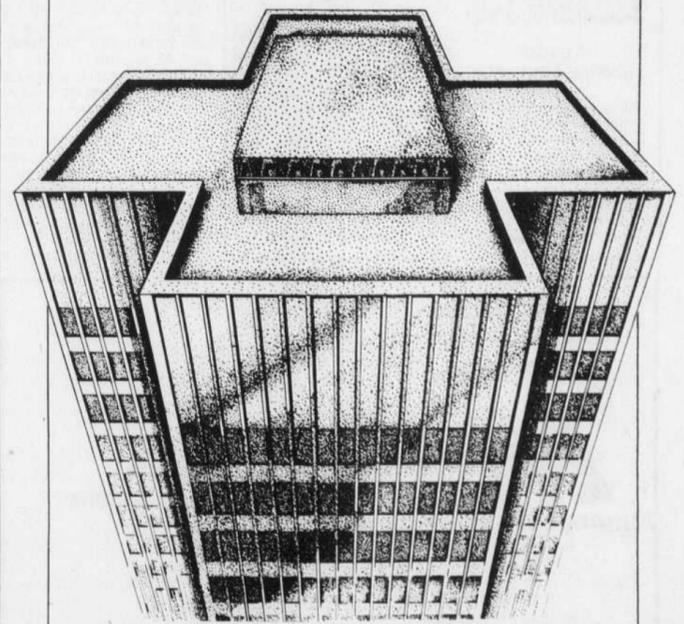
Les experts ont scruté cinq programmes d'aide gouvernementale, notamment celui de soutien à l'industrie militaire. On propose des normes nouvelles afin de mieux déterminer l'impact de cet appui important. En donnant des contrats publics, le gouvernement ne devrait pas imposer de spécifications techniques mais plutôt des normes de rendement.

tableau de bord

	Mois préc.	Mois	Var. an. en %	
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires (\$)	mar.	409,80	407,13	6,6
Revenu du travail (millions \$)	fév.	16,180,9	16,136,9	1,0
Personnes occupées (en millions)	mai	10,69	10,33	-0,1
Chômeurs	mai	1,493,000	1,570,000	20,3
STOCKS				
Grosses ventes (millions \$)	avr.	3,261,6	3,052,1	-2,2
Appartenant aux fabricants (millions \$)	avr.	31,759,1	31,846,1	-8,2
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	mai	116,1	115,8	5,4
Indice des prix des maisons neuves (1976 = 100)	mar.	129,3	129,6	-3,8
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	avr.	210,9	208,3	6,4
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	avr.	153,1	149,0	1,3
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	avr.	296,0	295,2	2,9
Cumulatif				
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million \$)	mar.	1,274,0	2,789,1	-2,3
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	avr.	12,413	35,991	1,9
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	fév.	3,223	7,219	4,4
Production d'électricité (TW/h)	mar.	34,8	105,3	-3,4
Production de gaz (millions de mètres cubes)	mar.	8,455,1	26,862,8	-6,8
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	avr.	5,4	26,4	-10,1
COMMERCÉ EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions \$)	avr.	7,418	28,063	2,1
Importations, base balance des paiements (millions \$)	avr.	6,019	22,598	-2,8
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	mai	18,1	79,8	-10,1
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mar.	1,079,7	2,659,6	-27,3
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions \$)	avr.	775,3	2,790,4	4,9
Livraisons des fabricants (millions \$)	avr.	15,842,9	61,102,1	1,3
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions \$)	avr.	1,244,8	3,644,4	11,4
Ventes au détail (millions \$)	avr.	8,371,0	30,218,4	5,2

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées. Source: Statistique Canada.

La Place Ville-Marie est heureuse d'accueillir Chaîne Hôtelière "Hôte"



"Ici, nous savons que nous accroîtrons nos ventes aux entreprises d'au moins 25 pour cent."

Mme Andrée Richer, vice-présidente à la direction

La Chaîne hôtelière Hôte, un service de réservation pour un réseau de 31 hôtels à la grandeur du Québec, dont notamment le célèbre Manoir Richelieu à Pointe-au-Pic et l'hôtel La Sapinière à Val-David, est en affaires depuis 17 ans.

"À la Place Ville-Marie, nous voisinons tout le monde, surtout les touristes et le milieu des affaires. Et, bien sûr, que nous soyons situés à la Place Ville-Marie crée une très bonne impression."

"Au cours des années, notre clientèle de voyageurs a augmenté sensiblement. Ici, au cœur du milieu des affaires, nous sommes confiants d'accroître nos ventes aux entreprises d'au moins 25 pour cent."

La Place Ville-Marie
... le sommet du monde des affaires

INVESTISSEMENTS TRIZEC LIMITEE
(514) 861-9393

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

au jour le jour

Profit gonflé au Palais

Au cours de son premier exercice financier, la Société du Palais des congrès de Montréal a inscrit un bénéfice de \$241,897. Mais ce bénéfice a été grossi grâce à une subvention de \$1.2 million accordée par la maison-mère, le gouvernement du Québec. Excluant cette aide, la société enregistre un déficit d'exploitation de \$1,008,000. Les dirigeants du Palais ne prévoient pas réaliser un bénéfice réel avant plusieurs années.

Ni Cast ni Sofati

La société Canadien National ne projette plus à court terme de maintenir à flot le groupe maritime Cast ni d'acquérir Sofati, un autre transporteur de conteneurs, a déclaré hier son président, M. Maurice LeClair. Le CN, qui détient 18% d'Eurocanadian (le propriétaire de Cast), a rompu la semaine dernière les négociations avec l'actionnaire principal d'Eurocanadian, M. Frank Narby. Quant à Sofati, le CN avait un droit d'option d'achat qui a expiré le 30 avril.

Rosemont s'informatise

Le ministre délégué à la Science et à la Technologie du Québec a remis hier un chèque de \$35,000 aux responsables du nouveau Centre culturel informatique de Rosemont. Ce centre vise entre autre à permettre à 300 adultes d'apprendre à utiliser un micro-ordinateur. Pourtant, lorsque la télévision est apparue au milieu du siècle, les adultes n'avaient pas besoin de programme d'initiation...

Alcan ajoute des cuves

La compagnie Alcan va redémarrer une demi-série de cuves d'une capacité annuelle de 20,000 tonnes à son usine d'électrolyse de Kitimat en Colombie-Britannique. Cette accroissement de la production portera le régime de production des usines Alcan au Canada à 945,000 tonnes par an, soit 86.1% de sa capacité totale de 1,075,000 tonnes. Alcan possède encore 135,500 tonnes de capacité inactive à ses usines de Grande-Baie et d'Arvida.

En raccourci

La balance commerciale des États-Unis a subi un déficit record de \$6.9 milliards en mai... L'Association canadienne des pâtes et papiers prévoit que la capacité de production de pâtes de toutes catégories au Canada devrait s'accroître de 5% durant les trois prochaines années... United Westburne Industries, un grossiste en quincaillerie de Montréal, a vu ses profits fondre de \$10 millions à \$4 millions au cours de l'exercice terminé le 31 mars... Premier Choix/First Choice et Northstar Home Theatre ont signé une entente qui permettra d'acheminer la télé payante par satellite directement chez l'abonné sans passer par les compagnies de câble... Northern Telecom a signé une entente de quatre ans avec American Telephone and Telegraph pour la livraison d'autocommutateurs numériques de la gamme DMS-100. **André Bouthillier**

Le Trust Royal vend ses banques en Floride

par Michel Nadeau

Cherchant à réduire ses dettes, le Royal Trust, de Toronto, a annoncé hier qu'elle a vendu tous ses intérêts dans le domaine bancaire en Floride à une banque de cet état contre une somme de \$80 millions US. L'acheteur est Florida National, cinquième banque de la Floride

avec des actifs de \$3.2 milliards US. Au cours des huit dernières années, la compagnie de fiducie ontarienne avait fait l'acquisition de plusieurs établissements bancaires en Floride. Ses actifs dans cette partie des États-Unis approchaient \$500 millions US. La Floride est une des régions

les plus dynamiques pour ce qui est de la croissance de l'épargne en raison du développement d'une population assez riche. De plus, plusieurs Canadiens font virer des fonds dans la vingtaine de succursales des institutions associées à la Royal Trust Bank Corp of Florida. « La décision de se départir

des installations bancaires a été prise à cause du contexte dans lequel doivent évoluer aujourd'hui les banques de moins grande envergure aux États-Unis », a déclaré le vice-président du conseil du Trust Royal, M. M. A. Cornelissen.

La déréglementation du secteur financier et l'avènement des « supermarchés financiers » favorisent les banques aux actifs importants. Ne pouvant se hisser parmi les géants en raison du contrôle étranger, le Trust Royal a décidé de jeter la

serviette. Le prix de \$80 millions US représente 1.6 fois la valeur comptable de ces actifs dans les livres du Trust Royal.

Cette institution, qui domine le secteur fiduciaire au Canada avec un bilan de \$10 milliards, réévalue actuellement sa stratégie. Dans le domaine immobilier, les commissions de courtage ont baissé de \$32 millions l'an passé; certaines activités ont été abandonnées et il fut même question de céder les activités de courtage à A.E. LePage.

La rentabilité demeure moyenne en dépit d'un excellent dernier trimestre en 1982. Les profits n'ont progressé que de 10% l'an dernier à \$43.2 millions.

La compagnie a été secourue par la tentative de prise de contrôle de M. Robert Campeau: l'opération échoua en raison d'une alliance secrète entre les cadres supérieurs de la compagnie et des institutions financières torontoises. L'Ontario Securities Commission a jugé sévèrement le comportement des dirigeants du Royal Trust dans cette affaire.

Les deux plus importants blocs d'actions du Trust Royal sont entre les mains d'Olympia and York Investments (appartenant aux frères Reichmann) et de la société Brascan, contrôlée par MM. Peter et Edward Bronfman, de Toronto. Ces deux groupes ont également le contrôle de Trizec Corp.

2,000 détaillants sont menacés, affirme un conseiller en gestion

par Bernard Morrier

Pas moins de 2,000 petits détaillants sur les quelque 11,000 qu'on dénombre au Québec devront cesser leurs activités si jamais on accordait aux magasins Steinberg l'autorisation de vendre de la bière et du vin.

C'est ce qu'a affirmé hier à Montréal, M. Camille Roberge, un conseiller en gestion, appelé à témoigner par l'Association des détaillants indépendants en alimenta-

tion du Québec (ADIAQ), qui, devant la régie des permis d'alcool du Québec, tente de faire la preuve que l'intérêt public est gravement menacé par la demande de Steinberg visant à ce que 52 de ses magasins vendent du vin et de la bière.

L'ADIAQ, qui est représentée par Me Marc Trahan, compte faire entendre d'autres témoins aujourd'hui et demain. Ce n'est que lorsque sa liste sera épuisée que Steinberg sera amené à donner sa réplique.

Expliquant qu'il avait lui-même donné des cours de gestion au cégep Bois-de-Boulogne à plusieurs petits détaillants, M. Roberge a notamment souligné que la vente du vin et de la bière était en fait « le pain et le beurre » de ces gens, attendu que de telles ventes constituent de 20% à 24% de leurs ventes brutes. Il devait en outre mentionner que l'achat de bière ou de vin par la clientèle des petits détaillants permettait également la vente pour ceux-ci d'au moins 50% d'autres denrées.

Après avoir affirmé que permettre à Steinberg de vendre du vin et de la bière signifierait que d'autres chaînes alimentaires pourraient exiger le même privilège, M. Roberge a élaboré sur les misères des petits détaillants, faisant valoir que ceux-ci travaillaient quelque 105 heures par semaine et qu'ils devaient se contenter de revenus atteignant à peine le salaire minimum.

Selon M. Roberge, si la Régie des permis d'alcool du Québec se rendait à la demande de Steinberg, on assisterait à une perte d'emploi considérable chez les petits détaillants, attendu que plusieurs d'entre eux n'ont pas la formation voulue pour réorienter la gestion de leur entreprise.

Rappelant que la vente de la bière dans les épiceries du Québec équivalait à un marché annuel de \$635 millions, le témoin a relevé deux cas, l'un à Saint-Jean et l'autre à Saint-Jovite, où après que deux chaînes alimentaires eurent obtenu un permis de vente de bière, les petits détaillants aux alentours ont vu leur chiffre d'affaires baisser de 20%.

À ce moment, le procureur de Steinberg, Me Michel Décarie, a trouvé que le témoin allait trop loin dans ses affirmations et que cela n'était pas d'intérêt public. Toutefois, le président de la Régie, M. Ghislain K. Laflamme, s'est dit d'avis qu'une preuve d'intérêt public comprend plusieurs éléments et qu'il voulait tous les entendre. Aussi, a-t-il prié M. Roberge de continuer.

Ce dernier devait conclure

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC PRÉSIDENT



Roland Soucy

Lors de l'assemblée générale annuelle, l'Ordre des agronomes du Québec a élu son nouveau président, monsieur ROLAND SOUCY. Vice-président depuis 1981, monsieur Soucy fut président de la section de Montréal de 1975 à 1977. Il est membre de l'Institut Agricole du Canada, de l'Association Canadienne des Rédacteurs agricoles, de l'Union Internationale des Journalistes agricoles, de l'Institut Canadien de Science et Technologie des aliments. De 1979 à 1981, il fut président du Conseil de l'Alimentation du Québec et, en 1978, délégué de l'Office des Professions au conseil d'administration de la Corporation professionnelle des Comptables en Administrations industrielles. Depuis 1964, monsieur Soucy est Directeur des Services extérieurs du Conseil des Viandes du Canada pour l'Est du pays et participe à plusieurs comités consultatifs et à des missions en pays étrangers.

TEXACO CANADA INC.
PAIEMENT DE DIVIDENDE
Dividende d'Actions
Privilégées de Premier Rang,
Série A, No. 21

Le conseil d'administration de Texaco Canada Inc. a déclaré un dividende trimestriel de \$1.50 par action sur les actions privilégiées de Premier Rang, Série A, de la corporation rachetables et convertibles, à dividende cumulatif de \$6.00. Le dividende devient payable le 20 juillet, 1983 aux actionnaires inscrits à la clôture des livres, le 6 juillet, 1983.

Par ordre du conseil
E. J. Little
Secrétaire général

Don Mills, Ontario
Le 17 juin, 1983

Mallette Benoit
Boulangier
Rondeau & Associés

COMPTABLES AGRÉÉS
BUREAUX DANS 12 VILLES AU QUÉBEC
Représentation nationale et internationale

NOMINATION LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



MARCEL BOISVERT

M. Pierre Desjardins, président, annonce la nomination de M. Marcel Boisvert au poste de vice-président, marketing. M. Boisvert apporte à la compagnie une expérience significative, ayant détenu des postes-clés dans le secteur du marketing, au sein d'entreprises de produits de consommation de masse, notamment dans l'industrie brassicole, et d'agences publicitaires. Il sera responsable au président de la direction des communications-marketing, des ventes, de la promotion et de la recherche, en plus d'être membre du comité de gestion de la Brasserie.

MICRO BOUTIQUE ORDINATEUR ÉDUCATIVE INC.

Micro Boutique vous offre:

- une équipe de professeurs et de diplômés en informatique
- une large gamme d'appareils que vous pouvez venir essayer confortablement sur place
- plus de 500 livres et revues
- un service après vente garanti

SPÉCIAL OUVERTURE

- Boîte de 10 disquettes DYLAN SSD 40\$
- Lecteur de disquettes SOLO C.S.D. 339\$

Dépositaire:

- Apple
- CORVUS SYSTEMS
- ATARI
- commodore ORDINATEUR
- TEXAS INSTRUMENTS

512 BEAUBIEN EST
270-4477

Certificats de placement
Garantis par la Banque de Montréal

11 1/2%

Taux d'intérêt annuel pour les certificats venant à échéance dans cinq ans.

Intérêt payable annuellement.
Taux pour autres durées sur demande.
Les taux d'intérêt peuvent changer sans préavis.
Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal.
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

MINIMUM \$1,000

Banque de Montréal

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada

ÉMISSION DE \$800,000,000

D'OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
NON REMBOURSABLES PAR ANTICIPATION
DATÉES DU 12 JUILLET 1983

Le ministre des Finances a autorisé la Banque du Canada à recevoir des souscriptions à un emprunt à émettre contre espèces comme suit:

Obligations 10 1/2% échéant le 15 mars 1988
Prix d'émission: 99.25% rapportant environ 10.70% à l'échéance
Intérêt payable le 15 septembre et le 15 mars
L'intérêt de soixante-cinq jours payable le 15 septembre 1983

et

Obligations 10 1/2% échéant le 1er septembre 1990
Prix d'émission: 98.75% rapportant environ 11.00% à l'échéance
Intérêt payable le 1er septembre et le 1er mars
L'intérêt de cinquante et un jours payable le 1er septembre 1983

et

Obligations 11 1/4% échéant le 1er février 1993
Prix d'émission: 99.00% rapportant environ 11.42% à l'échéance
Intérêt payable le 1er août et le 1er février
L'intérêt de vingt jours payable le 1er août 1983

et

Obligations 11 1/4% échéant le 1er février 2003
Prix d'émission: 98.25% rapportant environ 11.98% à l'échéance
Intérêt payable le 1er août et le 1er février
L'intérêt de vingt jours payable le 1er août 1983.

Les nouvelles obligations seront disponibles en coupures de \$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000 et \$1,000,000.

L'émission d'obligations 11 1/4% datées du 12 juillet 1983 et échéant le 1er février 2003 ne dépassera pas \$225 millions.

La Banque du Canada convient d'acquiescer à un minimum de \$200 millions des nouvelles obligations. Cette acquisition sera affectée à n'importe quelle échéance sauf que ce total comprendra un minimum de \$40 millions des obligations échéant en 2003.

Le produit de l'offre servira aux fins générales du gouvernement du Canada.

Les nouvelles obligations 10 1/2% échéant le 15 mars 1988 sont en sus des \$450 millions d'obligations 10 1/2% échéant le 15 mars 1988 déjà en circulation. Les nouvelles obligations 11 1/2% échéant le 1er février 1993 sont en sus des \$1,550 millions d'obligations 11 1/2% échéant le 1er février 1993 déjà en circulation. Les nouvelles obligations 11 1/4% échéant le 1er février 2003 sont en sus des \$2,475 millions d'obligations 11 1/4% échéant le 1er février 2003 déjà en circulation.

Les nouvelles obligations seront datées du 12 juillet 1983 et porteront intérêt à partir de cette date. Le principal et l'intérêt sont payables, lorsque exigibles, en monnaie légale du Canada: le principal à l'échéance, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque. Les titres définitifs seront disponibles le ou vers le 12 juillet 1983 et par la suite sous deux formes: au porteur avec coupons annexés et sous forme entièrement nominative, l'intérêt étant payable par chèque. Les obligations de l'une ou de l'autre forme seront de mêmes coupures et entièrement interchangeables quant aux coupures et/ou à la forme, sans frais (sous réserve des exigences de transferts statutaires, le cas échéant).

Les nouvelles obligations sont autorisées conformément à une Loi du Parlement du Canada. Le principal et l'intérêt sont imputés au Fonds du revenu consolidé du Canada.

Sous réserve d'attribution, les souscriptions aux nouvelles obligations peuvent se faire par l'intermédiaire de tout courtier en valeurs mobilières ou de toute banque autorisée à faire office de distributeur initial.

Canada

SPORTS

La pluie met fin au 1er match à la 11e manche

Reardon faillit de nouveau à la tâche

PHILADELPHIE (PC) — Le match d'hier entre les Expos et les Phillies de Philadelphie, le premier d'un programme double, a été interrompu à cause de la pluie après deux retraits à la fin de la 11e manche alors que le compte était égal 5-5.

C'est ce qui a été décidé après un délai qui a duré une heure et 54 minutes. Ce qui signifie que les joueurs des Expos pourront bénéficier de 163 matches cette saison pour gonfler leurs statistiques, puisque l'on reprendra la rencontre

d'hier au grand complet ce soir, dans le cadre d'un autre programme double, à compter de 17h35.

Même si la partie se joue, les statistiques d'hier figurent toujours au dossier individuel des joueurs. Quant au deuxième match du programme double, il a été reporté au 14 septembre.

Ce soir, les lanceurs Scott Sanderson (4-5) et Steve Rogers (10-3) feront donc face à Charlie Hudson (1-2) et Steve Carlton (8-8).

Tout ça parce que Jeff Reardon a été incapable de préserver l'avance de deux points des siens en neuvième manche.

En effet, un simple de Ivan De Jesus, suivi d'un triple du lanceur suppléant Joe Lefebvre et d'un autre simple, celui du vétéran Pete Rose, ont permis aux Phillies de combler un écart de deux points et de créer l'égalité 5-5, à la neuvième manche.

C'est Reardon qui a été victime de la remontée des Phillies. Il a accordé deux points mérités, cinq coups sûrs et un but sur balles à ses rivaux, en deux manches seulement.

Au début de la neuvième manche, un double de Tim Raines a fait compter Doug Flynn. Flynn avait auparavant cogné un triple, à la grande stupeur du receveur Al Holland, le quatrième lanceur utilisé par le géant Pat Corrales.

Le vétéran Al Oliver a célébré son élection au sein de la formation tout-étoile de la Ligue nationale en claquant son cinquième circuit de la saison dès la manche initiale, alors que Warren Cromartie occupait les sentiers.

Oliver a propulsé le tir du lanceur partant Marty Bystrom, chancelant pendant toute la durée de son séjour au monticule, par-dessus la clôture de droite pour porter sa production de points à 34.

Les hommes de Bill Virdon ont haussé leur priorité à trois points à la quatrième reprise alors que des simples successifs de Oliver, Gary Carter et Tim Wallach leur ont donné un troisième point.

Ensuite un roulant à l'avant-champ de Chris Speier permettait au receveur montréalais de croiser le marbre à son tour.

Les Expos ont chassé Bystrom des lieux à la manche suivante, en plaçant trois coureurs sur les sentiers. Le receveur Porfi Altamirano est toutefois venu mettre fin aux déboires de son coéquipier en retirant Carter sur des prises et en forçant Wallach à frapper une faible chandelle au premier but.

La remontée des Phillies a été entreprise au cours de la cinquième manche aux dépens du partant Bill Gullickson. Ils ont réduit l'écart à un seul point en groupant trois coups sûrs - ceux de Gary Mathews, Bo Diaz et Bob Dernier - pour inscrire deux points.

Gullickson ne leur avait pourtant alloué qu'un coup

sûr auparavant, soit un triple à Ivan De Jesus, à la troisième manche, faisant marquer Diaz.

Ce dernier s'était rendu au premier coussin sur l'erreur de Wallach.

Au cours des sixième, septième et huitième manches, les Montréalais ont été complètement neutralisés par le gaucher Willie Hernandez. Ce dernier n'a donné qu'un maigre simple à Carter, un roulant qui a à peine percé l'avant-champ.

Ne voulant certainement pas demeurer en plan, Doug Flynn et Tim Raines, qui n'avaient rien fait de valable à l'attaque jusque-là, ont ajouté leur grain de sel à la neuvième manche, pour ajouter un cinquième point contre Holland.

Flynn a entrepris la manche avec un triple sur la clôture du champ gauche et, après un retrait, Raines a claqué un double pour faire marquer son 33e point de la saison.

Le vétéran voltigeur de centre Andre Dawson a effectué un retour au jeu hier, après avoir raté deux matchs en raison d'une blessure à un talon.

Du côté des Phillies, le receveur Bo Diaz est revenu au jeu depuis dimanche, à New York, après avoir manqué neuf rencontres à cause d'une blessure à la jambe gauche.

en bref...

Samson avec les Rockets

NEW YORK (AP) — Ralph Sampson, un centre de 7'4" de l'université de la Virginie, a été le premier choix au repêchage de l'Association nationale de basket-ball. Il a été sélectionné par les Rockets de Houston, derniers au classement, et son choix n'a pas constitué une surprise. On le compare déjà à Kareem Abdul-Jabbar et Bill Walton. Les Pacers de l'Indiana ont ensuite repêché Steve Stipanovich, 6'11", de l'université du Missouri. Puis, profitant du choix des 7ers de Philadelphie, obtenu en retour de Moses Malone, les Rockets ont à nouveau repêché au troisième rang et ont mis la main sur Rodney McCrae, 6'7 1/2", de l'université de Louisville.

Soviétiques absents

EDMONTON (AFP) — L'URSS a décidé de ne pas déplacer à Edmonton, où débutent vendredi les 12e Jeux mondiaux universitaires, ses équipes masculine et féminine de basket-ball ainsi que son équipe féminine de volley-ball. Ce forfait déconcerte les organisateurs. La décision soviétique change tout l'aspect du tournoi, a regretté Tom Berekoff, coordonnateur du tournoi de basket-ball. Vladimir Popov, directeur adjoint de la délégation soviétique, a expliqué que ses équipes de basket-ball et de volley-ball viennent de prendre part aux Spartakiades et qu'elles n'auraient pas eu suffisamment de temps pour se préparer aux Universiades. En 1981, à Bucarest, lors des derniers Jeux universitaires, l'équipe féminine soviétique de basket-ball avait remporté le tournoi devant celle des États-Unis, et l'équipe masculine celle d'argent.

Moi, je m'inscris

La campagne d'inscription en vue du championnat junior de tennis du Québec, organisée au centre Claude-Robillard du 18 au 24 juillet, se poursuit jusqu'au 12 juillet. Ce tournoi, destiné à tous les jeunes joueurs du Québec, vise à réunir l'élite de la province tout en donnant l'occasion à la masse de côtoyer les meilleurs. L'inscription, de \$20, se fait à la Fédération québécoise de tennis, 1415 est rue Jarry (374-4700).

Coe et Ovet vainqueurs

OSLO (AFP) — Les Britanniques Sebastian Coe et Steve Ovett ont réalisé les meilleures performances de la réunion d'athlétisme d'Oslo, hier soir, sur la piste du Bislett, qui n'a vu cependant tomber aucun record du monde. Les deux champions olympiques, qui ne se sont pas affrontés sur la même distance, ont largement dominé leurs courses respectives. Ovett battant sur 1,500 m l'Espagnol Jose Luis Gonzalez, lequel avait devancé Coe sur 800 m à Paris vendredi dernier. Sur 800 m, Coe s'est facilement imposé devant un lot relevé, dans l'excellent temps de 1:43,80 minute, avec 95 centièmes de seconde d'avance sur le Néerlandais Rod Drummers, révélation de la saison dernière, et 1:18 seconde sur le jeune Britannique Peter Elliott.

Quatre Expos avec les Étoiles

PHILADELPHIE (PC) — La moitié de l'alignement partant de la Ligue nationale au match des étoiles sera composée de joueurs des Expos, puisque le receveur Gary Carter, le joueur de premier-but Al Oliver, ainsi que les voltigeurs Andre Dawson et Tim Raines ont obtenu la faveur populaire au scrutin organisé à cet égard auprès des amateurs de baseball d'Amérique.

Carter a d'ailleurs obtenu le plus grand nombre de votes parmi les candidats de la LN. Il en a totalisé 1,457,843, par rapport à 1,452,341 pour le voltigeur Dale Murphy, joueur de l'année dans la Ligue nationale en 1982. Dawson (1,354,870) et Raines (884,595) ont suivi Murphy chez les voltigeurs.

L'agressif joueur de deuxième-but Steve Sax, des Dodgers de Los Angeles (1,019,881), le spectaculaire arrêt-court Ozzie Smith, des Cardinals de St. Louis (1,389,063) et le puissant joueur de troisième-but Mike Schmidt, des Phillies de Philadelphie (1,154,647), complètent ce club sélect.

La formation montréalaise délègue un si grand nombre de partants pour la première fois de son histoire car, l'an dernier, Oliver s'était fait damer le pion par Pete Rose. « Je ne peux pas espérer l'emporter au scrutin puisque nous avons disputé 18 de nos 24 derniers matches à l'étranger, a dit Rose avant le dévoilement du scrutin. De toute manière, je ne crois pas mériter une place sur l'équipe partante cette saison parce que la plus forte compétition se déroule à ce poste et que d'autres joueurs de premier but présentent des fiches plus éloquentes que la mienne. »

BASEBALL

Table of National League standings for Montreal, Pittsburgh, Atlanta, Chicago, Houston, San Francisco, Cincinnati, Los Angeles, and Milwaukee.

Table of National League player statistics including batting average, hits, and RBIs for players like Raines, Carter, and Dawson.

Table of American League standings for Houston, Oakland, New York Yankees, Detroit, Baltimore, Toronto, Philadelphia, California, Seattle, and Minnesota.

Table of American League player statistics for players like Laker, Lendl, and other top performers.

Bob Laker aurait perdu \$100,000

L'Inter rend les armes

Bob Laker, le président de l'Inter de Montréal, a annoncé hier midi que son équipe cessait « immédiatement » ses activités au sein de la Ligue canadienne de soccer professionnel. Laker a indiqué qu'il en était venu à cette décision parce qu'il n'avait pu trouver d'endosseurs ou d'acheteurs pour l'Inter. Il aurait tenté, en vain, d'obtenir \$50,000 de la Brasserie Labatt, qui détient les droits de publicité sur l'équipe.

L'Inter devait recevoir le National de Toronto ce soir, au parc Jarry.

Laker a précisé qu'un manque d'argent, causé par de faibles assistances, « nous a mené à la banqueroute ». Les joueurs de l'Inter sont automatiquement devenus des joueurs autonomes. On croit maintenant dans

le milieu du soccer que la disparition de l'Inter pourrait entraîner celle de la LCSP. Laker n'a pas abordé directement le sujet, se contentant de déclarer que la cause du soccer pourrait bien rétrograder d'une dizaine d'années si la LCSP ne survivait pas à l'Inter.

Donald Laflamme, responsable du marketing, a révélé qu'il avait reçu un appel téléphonique de Laker, tôt mardi matin, ce dernier l'assurant qu'il y aurait un match ce soir.

Pourtant, la saison avait bien commencé puisque 12,412 personnes s'étaient présentées au parc Jarry pour le match d'ouverture. Mais les assistances suivantes (4,976, 981 et 1,153) furent décevantes.

Avec une moyenne de 4,888 spectateurs après quatre matches, l'Inter perdait de l'argent. Avant le début de la saison, Laker avait précisé que l'Inter devait attirer entre 10,000 et 15,000 spectateurs par match pour être rentable.

L'impossibilité pour Laker de trouver du financement n'est sans doute pas étrangère au fait que trois autres équipes de la LCSP Toronto, Calgary et Edmonton ont également connu des crises financières la semaine dernière.

Laker affirme avoir perdu

Ivan Lendl s'affirme comme un nouveau « grand » du gazon

LONDRES (AFP) — Le Tchecoslovaque Ivan Lendl, 23 ans, est en train de gagner son pari. Il est venu disputer le tournoi de Wimbledon avec l'ambition de prouver qu'il pouvait briller sur gazon en dépit d'une aversion pour cette surface. Il a beaucoup travaillé, notamment sa mobilité, avec le Polonais Wojtek Fibak, et le voilà en demi-finale, après une victoire en trois sets, hier, sur l'Américain Roscoe Tanner (7-5, 7-6, 6-3).

Lendl a encore produit une forte impression sur le court central baigné par un chaud soleil. Du haut de ses 1,88 m, il a aligné des premières balles de service étonnantes. Ses volées ont été souvent décisives et enfin ses retours, grâce à une vitesse d'exécution améliorée, ont été également à la base de sa réussite.

Tanner, âgé maintenant de

31 ans, le remarquable finaliste de l'année 1979 contre Bjorn Borg, a pourtant effectué un bon match comme contre le Suédois Mats Wilander. Son service de gaucher ultra-rapide a fait encore des ravages mais il a manqué d'envergure au niveau de la volée et ses retours n'ont pas eu leur tranchant habituel. Et puis quelques décisions d'arbitrage qu'il a contestées à la fin du deuxième set l'ont peut-être aussi déconcentré.

Maintenant Lendl va se préparer pour rencontrer en demi-finale, en principe, John McEnroe, le favori depuis l'élimination de Jimmy Connors. Logiquement, l'Américain devrait triompher aujourd'hui de son compatriote Sandy Mayer. Si c'était le cas, Lendl-McEnroe constituerait le sommet du tournoi avant la finale de dimanche.

L'unique véritable alerte pour Lendl s'est située au début de la deuxième manche. Le Tchecoslovaque s'est alors plaint d'une douleur à une cheville. Le masseur de l'Association des tennis professionnels, Bill Norris, est venu le consulter avant que le champion ne conclue son match en véritable bolide, sans handicap apparent.



Table of Montreal Expos roster including pitchers and hitters with their statistics.

Table of Montreal Expos roster including pitchers and hitters with their statistics.

Table of National League standings for Montreal, Philadelphia, St-Louis, Pittsburgh, Chicago, and New York.

Table of American League standings for Toronto, Baltimore, Detroit, New York, Boston, Milwaukee, and Cleveland.

Un placement coule les Concordes 25-24

Un botté de placement de 54 verges de Hank Ilesic, avec 21 secondes à faire au match, a procuré aux Argonauts de Toronto une victoire de 25-24 sur les Concordes de Montréal, hier soir au Stade olympique, dans le dernier match pré-saison pour ces deux équipes de la Ligue canadienne de football.

Les Concordes avaient pris une avance de 21-19 sur le premier jeu du quatrième quart, grâce à une passe de 51 verges du quart John Rogan à Nick Aragki. L'ailler rapproché a ainsi marqué son deuxième touché de la rencontre et a permis aux porte-couleurs montréalais d'effacer une priorité de cinq points (19-14) que les Argos avaient acquis grâce à deux touchés marqués au troisième engagement. Joe Barnes, l'ancien porte-

CARTES D'AFFAIRES

Advertisement for Swabey, Mitchell, Houle, Marcoux & Sher, Belzile, St-Jean Sperano et Associés, Robic, Robic & Associés, and Tees, Watson, Poitevin, Javet & Roberge.

Advertisement for 'A Magog, une bonne adresse...' and 'L'Auberge de l'étoile'.

Advertisement for 'BERGER LE PASTIS A SON MEILLEUR'.

Advertisement with the text 'Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape...'.

LES MOIS CROISÉS

Crossword puzzle grid and solutions for words like Mère, Surabondance, Exprièrera par la parole, etc.

Un nouveau «manifeste de Victoria»

Le leadership d'Ed Broadbent contesté?

L'ancien premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, et le leader albertain du Nouveau Parti démocratique, M. Grant Notley, ont rendu public à Regina et à Winnipeg, il y a une semaine, une déclaration de principes dont ils souhaitent qu'elle devienne le nouveau Manifeste de Regina. Il y a en effet 50 ans que le congrès de fondation du parti Cooperative Commonwealth Federation (CCF), ancêtre du NPD, a publié le premier manifeste. Selon M. Notley, cette déclaration est le fruit des discussions d'un groupe d'éminents néo-démocrates de l'Ouest canadien, qui espèrent que le congrès biennal du NPD voudra l'adopter, au cours de ses travaux qui commencent jeudi à Regina. Le leader fédéral du NPD, M. Edward Broadbent, n'a pas été associé aux débats de ce groupe qui s'est trouvé ainsi à lancer la rumeur d'une contestation prochaine de son leadership. M. Broadbent affirme toutefois, pour l'essentiel, souscrire aux idées que défend ce manifeste.

La traduction de cette déclaration est du DEVOIR, les auteurs n'en ayant produit qu'une version de langue anglaise.

échelle inimaginable durant les années trente, le secteur des ressources naturelles a amené aux gouvernements de nouveaux emplois et de nouveaux revenus.

De même, depuis ce temps, le Québec s'est relevé comme société dynamique et forte, décidée à affirmer son identité distincte. Alors que les intérêts et les idées des hommes dominaient la société de l'époque, les femmes demandent aujourd'hui, avec raison, l'égalité.

Il reste cependant beaucoup à faire. La pauvreté, un chômage massif, et l'inacceptable concentration des richesses et du pouvoir n'ont cessé d'interpeller moralement une société qui valorise la justice économique et sociale.

L'environnement s'est détérioré et ce gaspillage va continuer si on n'y met fin par des mesures décisives. Beaucoup de Canadiens, après avoir émigré par millions de la campagne à la ville, ont maintenant perdu le sens de la communauté: ils vivent dans des villes immenses et impersonnelles, et travaillent dans un milieu aliénant.

Enfin, la technologie guerrière a fait de nous la première génération à devoir envisager la possibilité de l'annihilation de la vie humaine, dans un holocauste nucléaire.

Cinquante ans plus tard, il nous faut revenir au sens de l'urgence du congrès de 1933, à son engagement envers le changement social, à sa volonté de dépasser les intérêts particuliers.

En 1933, les Canadiens qui se sont rencontrés à Regina réclamaient des mesures immédiates, et radicales, pour mettre fin à la Dépression. Les délégués critiquaient le principe de la fédération, qu'ils voyaient comme un obstacle légaliste dans le chemin d'un gouvernement central fort, qui devait répondre aux aspirations communes. Les délégués ne percevaient pas les avantages de décentraliser certaines compétences importantes qui, une fois remises aux provinces, allaient rapprocher la population des gouvernements, et permettre à des changements politiques de survenir dans une région, et de là de se répandre. Nous pouvons être fiers de plusieurs changements sociaux survenus sous des gouvernements provinciaux du CCF ou du NPD.

En 1983, bien des incertitudes demeurent quant à la nature du Canada. Mais tout changement dans la fédération canadienne doit respecter son régionalisme, et sa dualité.

Selon nous, quand les Canadiens veulent décentraliser le pouvoir politique, là où c'est possible, c'est une preuve qu'ils veulent participer plus directement aux décisions politiques qui touchent leur vie.



Ed Broadbent

Ce désir de décentralisation signifie plus que de nouveaux droits provinciaux. Nos villes doivent porter la marque de leurs citoyens. Nos caisses populaires (credit unions) et nos organisations coopératives doivent devenir une alternative démocratique aux grandes institutions financières et aux grandes corporations.

Toutefois les Canadiens désirent aussi un gouvernement canadien fort, assez fort pour garantir l'indépendance nationale et notre capacité de nous donner une économie canadienne forte aussi, capable de soutenir la concurrence internationale. Nous voulons un gouvernement fédéral qui puisse garantir à chacun de nous sa part de la prospérité nationale, peu importe la région où nous vivons.

L'identité particulière, et durable, du peuple canadien-français est une réalité canadienne fondamentale. En 1933, parce que peu de Canadiens français

participaient au congrès de notre parti, les délégués ont sous-estimé l'importance que les Québécois attachaient, et allaient continuer à attacher, aux droits de leur Assemblée nationale comme gardienne de leur culture, et comme instrument de développement économique pour la seule province où les Canadiens français étaient la majorité.

Le NPD reconnaît le droit des Québécois de décider librement de leur avenir, mais il espère aussi que, dans l'exercice de ce droit démocratique, ils ne choisissent pas la voie de l'indépendance, car nous croyons fermement qu'une nouvelle union, qui reconnaît d'importantes compétences au gouvernement central, pourrait aussi satisfaire les aspirations des Québécois et de tous les Canadiens français.

Quelles qu'aient été nos divergences, nous, du NPD, aurions dû depuis longtemps nous allier à la gauche du Québec et d'ailleurs au Canada français, car nos défis communs et nos liens sont plus nombreux que les divergences, mêmes profondes, qui nous ont séparés.

Les participants au congrès de Regina en 1933 se sont rencontrés au moment où des nuages guerriers commençaient à noircir les cieux d'Europe et d'Asie. La noirceur de cette époque pâlit toutefois si on la compare à la nuit définitive de l'holocauste qui menace la terre en 1983. Le militarisme sévit à nouveau, et les marchands de mort en profitent.

La gauche doit condamner sans équivoque l'expansionnisme soviétique et l'escalade nucléaire. Nous devons accepter notre devoir de participer — dans le contexte d'une politique extérieure canadienne indépendante — à la défense collective des droits et libertés pour lesquelles des peuples se sont battus depuis des siècles, d'abord pour les acquérir, ensuite pour les conserver.

Cela dit, c'est avec la même conviction que nous devons condamner l'administration américaine actuelle, pour son aventurisme militaire qui s'oppose aux mouvements de libération nationale, pour son rôle dans l'escalade de la course aux armements nucléaires, enfin pour son appui sans nuance aux appétits et ambitions des firmes multinationales.

Aujourd'hui, tout comme dans les années trente, les économies industrielles occidentales subissent une sérieuse crise économique, et la droite soutient que l'intervention gouvernementale pour soutenir la performance économique ne saurait qu'empirer les choses. Pour venir à bout de l'inflation, les gouvernements, à Ottawa et dans d'autres capitales, ont adopté récemment des politiques monétaristes qui restreignent le crédit et réduisent les dépenses publi-

ques. Cela a résulté en un troc immoral: une relative stabilité des prix contre un chômage massif, surtout pour les moins qualifiés, les jeunes, et les personnes sans protection.

Nous, du NPD, réaffirmons notre engagement en faveur d'une intervention gouvernementale agressive, en période de difficultés économiques, pour stimuler la création d'emplois.

Mais le gouvernement doit aussi contenir l'inflation. Elle résulte parfois d'un excès de la demande, mais dans une société où de puissants intérêts peuvent fixer les prix, les profits et les revenus en décidant d'eux-mêmes leur part, tout choix économique qui abaisse le revenu réel de certains groupes déclenche une dynamique en spirale des prix et des salaires, pour du rattrapage. La seule politique de rechange au monétarisme est la planification des revenus dans des secteurs clés. Une politique de revenus doit être équitable: elle ne saurait être une façon d'accroître les profits des corporations aux dépens des travailleurs.

Une politique de revenus doit faire partie d'un accord plus vaste qui serait la base d'un nouveau contrat social, au Canada. Un tel accord requiert la coopération du gouvernement, du milieu du travail, et de celui des affaires. Entre autres importants aspects, il doit contenir: un engagement au plein emploi, des incitations gouvernementales qui permettront aux travailleurs de s'associer et de participer en toute égalité à la gestion dans leur milieu de travail et à l'évaluation des nouvelles technologies, une obligation accrue des sociétés gouvernementales et compagnies de la Couronne de rendre des comptes au public, et le développement de nouveaux secteurs à forte productivité.

A l'occasion de ce nouveau congrès de Regina, en 1983, nous réaffirmons notre volonté de lutter pour arriver à une société juste et chaleureuse.

Nous affirmons notre foi en la valeur et l'intégrité de la personne humaine. Nous nous opposons à toute tentative de dénigrer, exploiter ou détruire ces valeurs.

Nous affirmons notre foi en l'esprit humain, et aux libertés politique, religieuse et artistique dont il a besoin pour s'épanouir. L'indépendance culturelle est essentielle, tout comme le renforcement de nos institutions culturelles vitales.

Nous affirmons que le Canada est fait d'une riche diversité de peuples et que c'est là une ressource à chérir.

Nous affirmons notre foi dans l'égalité entre les personnes et nous croyons que chacune a le droit d'être respectée et de participer pleinement à notre société. Nous espérons particulièrement arriver à une société où les hommes et

les femmes partageront également les responsabilités.

Nous affirmons notre appui à la préservation des fermes familiales, des autres entreprises familiales et de la petite entreprise.

Nous affirmons notre foi au droit des peuples autochtones de décider de leur propre avenir, à partir de leur propre passé, et d'être propriétaires des institutions nécessaires à leur survie et leur épanouissement.

Nous affirmons notre foi en la nécessité de priorités écologiques pour inspirer les décisions économiques et technologiques, de façon à préserver nos importantes ressources communes de la disparition et de la pollution, et de façon à assurer une justice globale.

Nous affirmons notre foi en la nécessité pour nous, en tant qu'individus et que nation, de faire tout ce qui nous est possible pour stopper la folie de l'escalade des armes nucléaires. En un premier temps, le Canada devrait se déclarer zone libre de toute arme nucléaire.

Nous affirmons notre foi au droit de chacun de nous à participer pleinement aux décisions qui touchent nos vies, tant au niveau gouvernemental qu'en notre milieu de travail, soit via nos représentants élus, nos communautés ou par notre participation personnelle directe.

Nous affirmons notre foi au droit de chacun à un travail. Nous croyons que chacun de nous a le droit d'atteindre à la dignité et au plein épanouissement de son potentiel grâce à un travail créateur et significatif.

Nous affirmons notre foi au rôle déterminant du gouvernement dans l'amélioration de la condition humaine.

Nous nous opposons vigoureusement à ceux qui cherchent à exploiter le patrimoine public pour réaliser des profits privés, et qui discréditent ainsi le principe de l'intervention gouvernementale.

Nous reconnaissons qu'il nous revient de préserver le principe de l'action collective via le gouvernement, contre nos opposants qui ont avili et perverti ce principe en cherchant leur propre développement.

Nous affirmons notre foi au droit de tous les Canadiens à des services de santé, d'éducation, et des services sociaux de qualité, sans égard à leur capacité de payer.

Nous affirmons notre solidarité avec ceux qui, partout ailleurs, se battent pour obtenir la justice économique, sociale et politique; leur combat est le nôtre. Nous croyons en un nouvel ordre économique international, juste et durable, où la coopération et la négociation remplaceront les stratégies de profit global des firmes multinationales.

Suite à la page 14

apprenez les langues avec

ASSIMIL

Les créateurs d'ASSIMIL ont édifié une philosophie de l'apprentissage des langues qui a fait des preuves depuis des dizaines d'années auprès de millions de personnages.

ASSIMIL « Sans Peine »

ASSIMIL enseigne les langues suivantes dont la majorité est disponible sur disques ou cassettes accompagnés de manuels explicatifs.

- Nouvel anglais
- Nouveau français
- Allemand
- Nouvel espagnol
- Grec
- Italien
- Russe
- Portugais
- Latin
- Arabe
- Serbo-croate
- Esperanto
- Chinois
- Hébreu
- Nouveau Néerlandais

ASSIMIL LANGUE DES AFFAIRES

- L'allemand des affaires
- L'anglais des affaires
- L'orthographe sans peine
- Néerlandais des affaires

SONT DISPONIBLES SUR CASSETTES
guitare sans peine
solfège sans peine

ASSIMIL PERFECTIONNEMENT

- La pratique de l'anglais
- La pratique de l'espagnol
- La pratique de l'allemand
- La pratique du néerlandais
- Histoires anglaises et américaines

ASSIMIL DIRECT

- Let's start
- Let's get better
- Let's learn french
- Auf geht's (allemand) buch 1
- Es geht weiter (allemand) buch 2

ASSIMIL LANGUES RÉGIONALES « FRANCE »

- Le corse sans peine
- L'occitan sans peine
- L'initiation au breton
- Le breton sans peine tome 1
- Le breton sans peine tome 2

ASSIMIL « Junior »

L'anglais en bandes dessinées en couleurs avec disques ou cassettes

VIENT DE PARAÎTRE
HÉBREU



distributions
SELECT

500 est, Ste-Catherine, Montréal, Québec H2L 2C6
Téls.: (514) 849-6201 — 849-0034 Téléc.: 055-67549

EN VENTE
CHEZ TOUS LES
BONS LIBRAIRES
ET DISQUAIRES

